



Direction des comités du Sénat Rapport annuel des activités et des dépenses

2019-2020





SÉNAT | SENATE
CANADA

Renseignements :

Par courriel : ctm@sen.parl.gc.ca

Par la poste : Direction des comités du Sénat, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante: www.sencanada.ca

Image de la page couverture : © Bibliothèque du Parlement

This report is also available in English.

Message du greffier principal de la Direction des comités



Les comités sont au cœur même des travaux d'examen des projets de loi et de révision des politiques du Sénat et, tous les ans, plus d'un millier de Canadiens y contribuent en comparaisant comme témoins. D'autres Canadiens suivent les travaux des comités en regardant les émissions Web ou les diffusions sur la CPAC, ou en lisant les nombreux documents des comités sur le site Web du Parlement, notamment les transcriptions des réunions, les procès-verbaux et les rapports. Les sénateurs consacrent énormément de temps aux comités, même lorsque le Sénat ne siège pas, et la Direction des comités est très fière de fournir le soutien administratif et procédural dont les sénateurs ont besoin pour atteindre leurs objectifs en comités.

Les niveaux d'activité de l'exercice sont caractéristiques d'un exercice financier interrompu par une dissolution du Parlement. La 42^e législature a été dissoute le 11 septembre 2019 et les élections générales ont eu lieu le 21 octobre 2019. La 43^e législature s'est amorcée le 5 décembre 2019, mais la plupart des comités n'ont pas été immédiatement constitués par l'entremise d'un rapport du Comité de sélection.

Pendant la première moitié de l'exercice, nous avons dû nous adapter à nos nouveaux locaux provisoires dans l'Édifice du Sénat du Canada. Le Sénat a désormais cinq nouvelles salles de comité équipées pour la télédiffusion dans l'Édifice du Sénat et au 1, rue Wellington, qui sont reliés par un tunnel sous-terrain. Comme en témoigne le nombre de réunions tenues, de témoins entendus et d'heures passées en réunion, les sénateurs et leurs comités ont été bien occupés dans les derniers mois de la 42^e législature avant l'ajournement estival, ce qui correspond aux niveaux d'activité de pointe de l'exercice précédent. Les indicateurs d'activité pour le reste de l'exercice reflètent la dissolution du Parlement et le temps qu'il a fallu avant de former les comités dans la nouvelle législature.

Au cours de la période de dissolution et des mois précédant le discours du Trône en décembre, le personnel de la Direction des comités a mis sur pied plusieurs projets afin de renforcer ses connaissances en matière de procédure, d'améliorer les processus administratifs et financiers, d'augmenter la responsabilisation et d'accroître les services offerts aux sénateurs. En voici quelques exemples : mise à jour des manuels respectifs des greffiers de comité, des agents de logistique et des adjoints administratifs, mise à jour du guide d'étude article par article, création d'un manuel sur l'ouverture d'une législature et la préparation de cahiers d'information sur le leadership, rédaction des nouvelles notes de procédure sur les groupes parlementaires reconnus et les répercussions d'une dissolution sur les comités, élaboration d'un gabarit accessible pour les rapports et rédaction d'une politique financière pour les comités du Sénat. Une autre réalisation de taille a été la création, en partenariat avec d'autres directions, d'un module intégré pour les amendements législatifs dans IRIS conçu pour moderniser les méthodes de travail, réduire les inefficacités et accélérer la production de documents parlementaires officiels afin de mieux appuyer le travail des sénateurs. La Direction a aussi contribué à équiper deux autres salles de comité pour la télédiffusion au 1, rue Wellington afin de répondre aux besoins futurs des sénateurs et de leurs comités. Une attention particulière sera portée aux répercussions et aux occasions découlant de cette souplesse accrue.

Blair Armitage
Greffier principal

Énoncé de mission

Notre mandat

Le Sénat constitue un élément essentiel de l'appareil gouvernemental du Canada. Inscrit dans la Constitution, il agit à titre de corps législatif complémentaire chargé de porter un second regard attentif aux projets de loi. Les comités sénatoriaux forment une partie vitale du processus législatif: les sénateurs étudient les projets de loi et entreprennent des études spéciales sur une panoplie de sujets liés aux politiques publiques du pays.

La Direction des comités du Sénat assure un soutien administratif aux comités, les conseille sur la procédure et les usages parlementaires et leur fournit conseils et ressources pour les aider à remplir leurs objectifs.

Notre mission

La Direction des comités a comme mission d'assurer un soutien exemplaire, innovant et efficace pour faciliter le travail des comités sénatoriaux. Elle tire fierté de sa fonction au Sénat, car elle contribue aussi à promouvoir l'image de marque du Parlement en général et du Sénat en particulier. Dans cette optique, elle vise l'excellence grâce à trois piliers :

Intégrité

- ✧ S'acquitter de ses devoirs avec éthique et honnêteté, en respectant les lois, règles et procédures applicables, et ce, dans la meilleure tradition du Sénat, de manière à conserver la confiance du public.
- ✧ Adhérer aux principes de la discrétion et de la confidentialité.

Respect

- ✧ Faire preuve de dignité, d'équité et de courtoisie dans ses rapports avec les parlementaires, le personnel, les partenaires et le public.
- ✧ Travailler dans la collaboration et dans le but commun d'obtenir des résultats favorables.

Service

- ✧ Offrir un service impartial de qualité supérieure à tous les sénateurs.
- ✧ Servir avec professionnalisme, compétence et objectivité.

Direction des comités 2019-2020

Gestion de la Direction

Blair Armitage
Greffier principal

Shaila Anwar
Greffière principale adjointe

Marie-Ève Belzile
Greffière principale adjointe

Greffiers des comités

(En ordre alphabétique)

Mireille Aubé
Chantal Cardinal
Evelyne Côté (depuis novembre 2019)
Daniel Charbonneau
Maxime Fortin
Lynn Gordon (jusqu'en juin 2019)
Keli Hogan
Vincent Labrosse (depuis novembre 2019)
Gaëtane Lemay
François Michaud
Andrea Mugny (depuis novembre 2019)
Joëlle Nadeau
Mark Palmer
Stéphanie Pépin (depuis novembre 2019)
Kevin Pittman (jusqu'en juillet 2019)
Barbara Reynolds

Greffières législatives

(En ordre alphabétique)

Ericka Dupont (depuis novembre 2019)
Ariane Larouche
Stéphanie Pépin (jusqu'en novembre 2019)
Kalina Waltos

Brigitte Martineau
Adjointe administrative

Debbie Larocque
Adjointe administrative

Adjointes administratives

(En ordre alphabétique)

Tracy Amendola
Amanda Baldo (depuis février 2020)
Ariane Calvert (juillet à octobre 2019)
Lucianne Ceschini (depuis février 2020)
Elda Donnelly
Ericka Dupont (jusqu'en novembre 2019)
Jamey Irwin (depuis juillet 2019)
Louise Martel
Diane McMartin
Lori Meldrum
Sadaf Noorishad
Jacqueline Sirois (jusqu'en mars 2020)
Annie Trudel (jusqu'en octobre 2019)
Martine Willox (depuis février 2020)

Agente de logistique

(En ordre alphabétique)

Lyne Héroux

Table des matières

Message du greffier principal de la Direction des comités	i
Énoncé de mission	ii
Direction des comités 2019-2020	iii
Table des matières	1
Partie I — Renseignements généraux	2
Aperçu des dépenses et des activités	2
Faits saillants des rapports sur les études spéciales.....	8
Partie II — Profils des comités 2019-2020	14
Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA)	14
Comité permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO).....	18
Comité permanent des peuples autochtones (APPA).....	21
Comité spécial sur l'Arctique (ARCT)	25
Comité permanent des banques et du commerce (BANC)	27
Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA).....	30
Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA comité directeur)	34
Sous-comité de la vérification (AUDT).....	36
Sous-comité sur les budgets de comités (BUDG)	38
Sous-comité des communications (COMS)	40
Sous-comité sur la diversité (DVSC)	42
Sous-comité sur les ressources humaines (HRRH)	43
Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme (LTVP)	45
Sous-comité des dépenses du Sénat (SEBS)	47
Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs (CONF).....	49
Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance (CSSB).....	53
Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (ENEV)	55
Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (LCJC).....	58
Comité permanent des finances nationales (NFFN)	61
Comité permanent des langues officielles (OLLO).....	65
Comité permanent des pêches et des océans (POFO).....	67
Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (RPRD).....	71
Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense (SECD).....	73
Sous-comité des anciens combattants (VEAC).....	76
Comité de sélection (SELE)	78
Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCL).....	80
Comité permanent des transports et des communications (TRCM).....	84
Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement (BILL)	87
Comité mixte permanent d'examen de la réglementation (REGS).....	89
Partie III — Dépenses des comités	91
Rapport détaillé sur les dépenses des comités pour 2019-2020	91
Rapport des budgets et des dépenses des comités pour 2019-2020.....	92
Ventilation des dépenses pour les témoins et les vidéoconférences pour 2019-2020.....	94

Partie I — Renseignements généraux

Aperçu des dépenses et des activités

Composition des comités sénatoriaux

Au cours de l'exercice 2019-2020, la Direction a fourni des services de soutien (services administratifs, questions de procédure, informations et autres) aux différents comités sénatoriaux, incluant :

- ✧ seize comités permanents (et huit sous-comités);
- ✧ deux comités mixtes permanents (composés de sénateurs et de députés);
- ✧ deux comités spéciaux;
- ✧ le Comité de sélection.

Les articles 12-3, 12-6 et 12-7 du *Règlement du Sénat* régissent la taille et les champs d'études des comités ainsi que le nombre de membres requis pour qu'il y ait quorum.

La taille et la composition des comités ont été modifiées à la suite de l'adoption d'ordres sessionnels par le Sénat au cours de la 42^e législature. Conformément aux ordres adoptés par le Sénat le 7 décembre et le 12 décembre 2016, le Comité de sélection a adopté un rapport afin d'ajouter trois sénateurs aux comités. Après l'expiration de ces ordres sessionnels en octobre 2017, le Sénat a adopté des motions visant à retirer de chaque comité ces trois sièges supplémentaires et à ajouter un second poste de vice-président à plusieurs comités. L'année suivante, le Sénat a adopté une autre motion concernant la composition des comités, afin d'augmenter la taille des comités ou d'y modifier la proportion de sénateurs provenant de différents partis et groupes reconnus.

Les événements qui ont eu lieu au cours du présent exercice ont eu des répercussions sur la structure et les activités des comités sénatoriaux. On pense en particulier à l'organisation des comités sénatoriaux, qui a été retardée après les élections d'octobre 2019. Pendant cette période, il a fallu restructurer la composition des comités en raison de la formation de nouveaux groupes parlementaires.

Le Comité de sélection n'a pas fait de rapport au Sénat sur la composition des comités au cours du présent exercice. Pendant la 1^{re} session de la 43^e législature, le Sénat a nommé les membres de deux comités temporairement au moyen d'une motion alors que les négociations politiques s'achevaient. Ces comités sont le Comité sénatorial permanent des finances nationales et le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Les comités ayant une Autorité intersessionnelle, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs ont continué de fonctionner conformément au paragraphe 19.1(2) de la Loi sur le Parlement du Canada et aux articles 38 à 40 du *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs*. Les changements susmentionnés, conjugués à l'impact de la pandémie de COVID-19, à partir de mars 2020, ont entraîné une diminution considérable des activités des comités.

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement sont administrés par l'entremise d'autres bureaux.

Dépenses de fonctionnement¹

Direction des comités	
33,8 postes équivalents temps plein (ETP)	
Dépenses de fonctionnement	
Direction	11 251 \$
Comités	548 129 \$
Témoins	255 733 \$
Repas de travail	55 488 \$
Autres	1 793 \$

Activités des comités

Au Sénat, une grande partie du travail s'accomplit au sein des comités. En moyenne, ceux-ci étudient presque cinquante projets de loi et se lancent dans plus d'une cinquantaine d'études spéciales chaque année. Les comités doivent tous respecter le *Règlement du Sénat* et le *Règlement administratif du Sénat*, mais ils entreprennent, organisent et réalisent leurs travaux de manière bien différente. Par ailleurs, certains comités se penchent quasi exclusivement sur des projets de loi, tandis que d'autres se consacrent surtout à des études spéciales. Pendant l'exercice 2019-2020, les activités des comités ont passablement diminué par rapport aux exercices précédents, et ce, en raison de la dissolution du Parlement pour les élections de 2019 et des fermetures attribuables à la pandémie de la COVID-19.

¹ Toutes les données contenues dans le présent rapport proviennent des *Journaux du Sénat*, des procès-verbaux des comités sénatoriaux et des dossiers de la Direction des finances et de l'approvisionnement du Sénat.

Opérations des comités

Voici une comparaison entre les activités de tous les comités sénatoriaux, par exercice, depuis 2014-2015.

Indicateurs	2019-2020 ²	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016 ³	Moyenne sur 5 ans
Réunions	287	570	608	601	336	480,4
Rapports	72	99	120	96	98	97
Heures en comité	565,0	966,2	948,2	999,8	493,4	794,5
Semaines de séances	14	23	26	25	19	21,4
Moyenne d'heures en comité par semaine	40,3	42	36,4	40	25,9	36,9
Témoins	1 367	2 215	1 980	1 937	1 023	1 704,4
Projets de loi	27	56	50	54	20	41,4
Études préalables ou études de la teneur de projets de loi	6	24	8	9	7	10,8
Études spéciales entreprises	22	41	44	67	41	43
Déplacements	4	12	20	19	1	11,2
Heures en mission d'information	0	242	251,1	280,5	3,5	155,4
Montant budgétisé (\$)	809 172	1 334 124	1 906 803	2 464 051	86 737	1 320 177,4
Montant dépensé (\$)	588 161	669 951	836 424	903 558	32 765	606 171,8
Sénateurs dans le budget	55	86	187	222	12	112,4
Sénateurs qui ont voyagé	54	58	108	118	8	69,2

Le tableau ci-dessous compare les activités de tous les comités sénatoriaux au cours des 42^e et 43^e législatures pendant l'exercice 2019-2020.

Indicateurs	43 ^e législature Octobre 2019 à mars 2020	42 ^e législature Avril à septembre 2019
Réunions	29	258
Heures en comité	53,5	511,5
Semaines de séance	5	9
Moyenne d'heures en comité par semaine	10,7	56,8
Déplacements	0	4
Heures en mission d'information	0	0

² Élection tenue en octobre 2019.

³ Élection tenue en octobre 2015.

Le tableau ci-dessous illustre les ordres de renvoi que les comités sénatoriaux ont reçus au cours de l'exercice 2019-2020.

Ordres de renvoi	No. de réunions	% du total des réunions	No. d'heures	% du total des heures
Projets de loi et leur teneur	164	57,1 %	362,1	64,1 %
Études spéciales	64	22,3 %	104,9	18,6 %
Comités permanents ⁴	43	14,9 %	69,5	12,3 %
Total⁵	271	94,3 %	536,5	95,0 %

Déplacements

Chaque année, les comités se déplacent pour recueillir des témoignages aux échelons local et régional. Ils tiennent des réunions publiques officielles un peu partout au Canada et effectuent également des missions d'étude au pays et à l'étranger. Ces déplacements permettent aux sénateurs de se familiariser avec les sujets qu'ils étudient et de recevoir des témoignages et de l'information qui ne peuvent pas être obtenus en restant à Ottawa. Les missions d'étude effectuées au Canada et à l'étranger ne comprennent pas d'audiences publiques, ce qui veut dire que leurs délibérations ne sont pas considérées comme officielles et qu'aucune transcription de celles-ci n'est publiée. Cependant, l'information recueillie demeure précieuse et peut leur servir à la rédaction d'un rapport.

Agriculture et forêts (AGFO)

Conférence de presse afin de promouvoir le rapport final (étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux) :

- ✧ Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard (15 juillet 2019)

Énergie, environnement et ressources naturelles (ENEV)

Audiences publiques (projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois) :

- ✧ Vancouver, Colombie-Britannique; Calgary et Fort McMurray, Alberta; Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba (du 7 au 13 avril 2019)
- ✧ St. John's, Terre-Neuve; Halifax, Nouvelle-Écosse; Saint John, Nouveau-Brunswick; Québec, Québec (du 22 au 26 avril 2019)

Transport et communications (TRCM)

Audiences publiques (projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique) :

- ✧ Prince Rupert et Terrace, Colombie-Britannique (du 15 au 18 avril 2019)
- ✧ Edmonton, Alberta; Regina, Saskatchewan (du 29 avril au 2 mai 2019)

⁴ Comme leur nom l'indique, les comités permanents existent pour la durée d'une session législative. Cette catégorie comprend le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que ses sous-comités (en publique); le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs; le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement; le Comité permanent de sélection; le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation et le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement.

⁵ Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Le site Web du Sénat du Canada

La Direction des comités réévalue à intervalles réguliers sa présence sur le site Web du Sénat du Canada (<https://sencanada.ca>) pour s'assurer de fournir des informations utiles et conviviales. Elle reconnaît l'efficacité de ce média pour donner aux Canadiens accès aux travaux des comités du Sénat.

Tous les rapports, communiqués et documents pertinents des comités sont convertis en format HTML et/ou en PDF et sont publiés sur le site Web. L'information sur les comités sénatoriaux, notamment la date, l'heure et le lieu des réunions, les témoins attendus, et si la réunion sera webdiffusée ou enregistrée en vidéo pour diffusion sur la chaîne CPAC, est régulièrement mise à jour. Cette information est également rendue publique au moyen du compte Twitter du Sénat (@SenateCA en anglais et @SenatCA en français). De plus, les principales publications de la Direction telles que le Rapport annuel, le document Introduction aux comités sénatoriaux, la Foire aux questions et le Guide de participation à une étude par un comité du Sénat sont également disponibles en ligne.

Contribution à l'élaboration des politiques publiques : rapports sur les études spéciales

La liste suivante présente les principaux rapports d'études spéciales de 2019-2020, par comité. Un résumé de chacun de ces rapports est présenté dans les pages qui suivent.

Affaires étrangères et commerce international (AEFA)

- ✦ *Le Venezuela : Une transition incertaine* (mai 2019)
- ✦ *La diplomatie culturelle à l'avant-scène de la politique étrangère du Canada* (juin 2019)
- ✦ *La sûreté et la sécurité des employés d'Affaires mondiales Canada et des Canadiens à l'étranger* (juin 2019)

Agriculture et forêts (AGFO)

- ✦ *Fabriqué au Canada : Faire croître le secteur alimentaire à valeur ajoutée au Canada* (juillet 2019)

Peuples autochtones (APPA)

- ✦ *Comment en sommes-nous arrivés là? Un regard franc et concis sur l'histoire de la relation entre les peuples autochtones et le Canada* (avril 2019)

Arctique (spécial) (ARCT)

- ✦ *Le Grand Nord : Un appel à l'action pour l'avenir du Canada* (juin 2019)

Banques et commerce (BANC)

- ✦ *Un système bancaire ouvert, qu'est-ce que cela signifie?* (juin 2019)

Régie interne, budgets et administration (CIBA)

- ✦ *Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail au Sénat* (février 2020)

Secteur de la bienfaisance (spécial) (CSSB)

- ✦ *Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste* (juin 2019)

Finances nationales (NFFN)

- ✦ *Premier rapport provisoire sur l'approvisionnement en matière de défense - Résumé des témoignages* (juin 2019)

Langues officielles (OLLO)

- ✦ *La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective du secteur de la justice* (avril 2019)
- ✦ *La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des institutions fédérales et les recommandations* (juin 2019)

Sécurité nationale et défense (SECD)

- ✦ *Le harcèlement et la violence sexuels dans les Forces armées canadiennes* (mai 2019)
- ✦ *L'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens* (juin 2019)

Faits saillants des rapports sur les études spéciales

Affaires étrangères et commerce international (AEFA)

Le Venezuela : Une transition incertaine

(Vingt-quatrième rapport [provisoire] déposé au Sénat le 7 mai 2019;

Document parlementaire n° 1/42-3010S)

Depuis que le comité a commencé à enquêter et à faire rapport sur ce pays en 2016, les conditions de vie des Vénézuéliens se sont considérablement détériorées. Les affrontements entre les partisans du président Nicolás Maduro et les partisans du président de l'Assemblée nationale Juan Guaidó — qui s'est déclaré président par intérim du pays en janvier 2019 — ont contribué à cette situation déjà catastrophique.

Il n'y a pas de solution évidente ou à court terme à la crise au Venezuela. Dans ce rapport, le comité a proposé que le Canada peut aider avec la crise au Venezuela en continuant à fournir une aide humanitaire, en essayant d'aligner le Groupe de Lima, dont le Canada est membre, sur le Groupe de contact international dirigé par l'Union européenne et en se préparant à soutenir la reconstruction du pays. Le comité estime qu'une solution politique durable, pacifique et légitime à la crise doit en fin de compte venir des Vénézuéliens eux-mêmes.

La diplomatie culturelle à l'avant-scène de la politique étrangère du Canada

(Vingt-sixième rapport [final] déposé au Sénat le 11 juin 2019;

Document parlementaire n° 1/42-3100S)

Dans ce rapport, le comité a souligné l'importance de la mise en place d'un cadre qui reconnaît l'importance des arts et de la culture au sein de la politique étrangère canadienne accentuerait la portée et l'influence des activités de politique étrangère, ce qui serait avantageux à long terme pour l'engagement international du Canada. Le comité a recommandé que le gouvernement fédéral mette au point une stratégie globale visant à accroître le rôle de la diplomatie culturelle comme pilier de la politique étrangère canadienne et d'explorer les possibilités d'accroître et de rendre plus efficace la collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités dans ce domaine. Le comité a aussi recommandé de confier à Affaires mondiales Canada (AMC) le mandat de déterminer quels sont les ressources et les objectifs requis pour élaborer un cadre stratégique qui fera la promotion du profil culturel canadien sur la scène internationale et de donner une formation en matière de diplomatie culturelle à ses employés, tout particulièrement à ceux qui sont affectés à l'étranger.

La sûreté et la sécurité des employés d'Affaires mondiales Canada et des Canadiens à l'étranger

(Vingt-septième rapport [provisoire] déposé au Sénat le 20 juin 2019;

Document parlementaire n° 1/42-3160S)

En étudiant le rapport de l'automne 2018 du vérificateur général du Canada portant sur la sécurité matérielle des missions canadiennes à l'étranger, ainsi que la réponse d'Affaires mondiales Canada (AMC) à ce rapport, le comité a conclu que la plus grande responsabilité d'AMC est de veiller à la sécurité et à la sûreté des ressortissants canadiens.

Le comité a souligné qu'une attention soutenue devrait être accordée aux mesures de sécurité et améliorations en la matière; à l'évaluation des menaces et des vulnérabilités; aux communications et relations consulaires; à la formation et santé mentale des employés. Le comité estimait notamment qu'AMC devrait, dans son Rapport ministériel sur les résultats, faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du rapport du vérificateur général du Canada et a recommandé que des

mesures supplémentaires soient prises pour promouvoir et sensibiliser davantage le public au service d'Inscription des Canadiens à l'étranger.

Agriculture et forêts (AGFO)

Fabriqué au Canada : Faire croître le secteur alimentaire à valeur ajoutée au Canada

(Dix-neuvième rapport [final] déposé au Sénat le 15 juillet 2019;

Document parlementaire n° 1/42-3183S)

Du 29 mars 2018 au 11 avril 2019, le comité a mené une étude afin de déterminer quels sont les défis qui restent à relever pour permettre la croissance du secteur agricole et agroalimentaire à valeur ajoutée et son expansion sur les marchés mondiaux. Il a constaté que ce secteur présente d'énormes potentiels inexploités. Le comité a conclu son rapport par neuf recommandations qui demandent au gouvernement fédéral mettre en place un environnement qui facilite l'accès accru des produits canadiens aux marchés internationaux, appuie l'innovation, la recherche et le développement et qui abolit les obstacles à la croissance à l'échelle nationale, notamment en mettant à jour le cadre réglementaire et en facilitant le commerce interprovincial.

Peuples autochtones (APPA)

Comment en sommes-nous arrivés là? Un regard franc et concis sur l'histoire de la relation entre les peuples autochtones et le Canada

(Quinzième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 11 avril 2019;

Document parlementaire n° 1/42-2933S)

Pendant plus d'un siècle, la Couronne s'est servie de lois et de politiques pour tenter d'assimiler les peuples autochtones à la société canadienne et de les déposséder de leurs terres. Les séquelles intergénérationnelles de ces politiques se font toujours sentir dans la vie des peuples, des familles et des communautés autochtones et ont contribué à creuser un large fossé entre le bien-être des Autochtones et celui des non-Autochtones. Aujourd'hui, les peuples autochtones travaillent à revitaliser et à reconstruire leurs communautés ainsi qu'à regagner leur autodétermination. Bien que certains groupes y soient parvenus, d'autres ne peuvent pas reprendre le contrôle de leurs communautés à cause des lois et des politiques fédérales.

En 2016, le comité a amorcé une étude en vue de proposer des mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour renouveler les relations entre le Canada et les peuples autochtones. Étant donné l'ampleur du sujet, le comité a décidé de mener l'étude en trois volets, en commençant par l'histoire de ces relations. Le rapport intérimaire examinait sur l'histoire des relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis; et il était fondé principalement sur les témoignages de plus de 50 personnes d'origines diverses.

Arctique (spécial) (ARCT)

Le Grand Nord : Un appel à l'action pour l'avenir du Canada

(Quatrième rapport [final] déposé au Sénat le 11 juin 2019;

Document parlementaire n° 1/42-3107S)

Le 11 juin 2019, le comité a déposé son rapport final au Sénat. Ce rapport était un appel urgent à l'action. Le mandat du comité était d'étudier « les changements importants et rapides qui se produisent dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants ». Alors que le gouvernement du Canada prépare un nouveau cadre stratégique pour l'Arctique et les régions nordiques, le comité a recommandé d'importants changements à la politique fédérale dans des domaines tels que la souveraineté

et la sécurité du Canada, le transfert des responsabilités pour les programmes et services fédéraux et les investissements dans l'infrastructure pour soutenir le bien-être et la prospérité future des collectivités arctiques. Ce rapport, comme d'autres avant lui, a formulé des recommandations que les résidents de l'Arctique ont soulevées à maintes reprises.

Dans son rapport, le comité a fait 30 recommandations, divisées en quatre grands thèmes : des économies saines au profit de l'Arctique, la culture comme voie vers des collectivités fortes et saines, science, savoirs autochtones et conservation de l'environnement et l'Arctique dans un contexte mondial.

Banques et commerce (BANC)

Un système bancaire ouvert, qu'est-ce que cela signifie?

(Trente-deuxième rapport [final] déposé au Sénat le 19 juin 2019;

Document parlementaire n° 1/42-3145S)

Le 19 juin 2019, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a déposé son rapport sur les avantages et les défis éventuels de la mise en œuvre d'un « système bancaire ouvert » dans le secteur financier canadien. Le système bancaire ouvert est un cadre réglementaire qui donnerait aux consommateurs un moyen sûr d'accéder à leurs données financières personnelles et de les contrôler par l'intermédiaire des nouveaux produits et services financiers numériques qui sont souvent proposés par les entreprises de technologies financières. Au fil des dix réunions qu'il a tenues, le comité a recueilli les témoignages de représentants de ministères et organismes gouvernementaux, du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, du Bureau de la concurrence du Canada, des milieux juridique, universitaire et financier, ainsi que de regroupements de gens d'affaires et de défense des consommateurs. Dans son rapport, il a formulé trois recommandations devant être mises en œuvre immédiatement et sept recommandations à long terme. Les recommandations à court terme sont axées sur les façons dont le gouvernement fédéral peut aider les consommateurs à protéger leurs données financières lorsqu'ils utilisent de nouveaux produits et services financiers. Les autres recommandations portent sur la façon dont le gouvernement fédéral peut assurer la mise en œuvre d'un cadre bancaire ouvert sûr et efficace au Canada afin de garantir la compétitivité mondiale du pays dans le secteur. Ces recommandations comprennent la modernisation des lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels et l'accréditation des entreprises de technologies financières qui souhaitent offrir des produits et des services par l'entremise d'un système bancaire ouvert.

Régie interne, budgets et administration (CIBA)

Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail au Sénat

(Troisième rapport [provisoire] présenté au Sénat le 6 février 2020)

Le Sous-comité des ressources humaines a été chargé d'examiner la *Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail au Sénat* adoptée en juin 2009. Dans son deuxième rapport, déposé le 21 mars 2019, le sous-comité a demandé à l'Administration du Sénat de rédiger une nouvelle politique plutôt que de réviser la politique actuelle. Le rapport a été adopté en comité et déposé devant le Sénat. Le 6 février 2020, le comité a adopté une version révisée de la *Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail au Sénat* conformément à la recommandation du sous-comité. Il était aussi recommandé dans le rapport que le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs et le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement soient autorisés à examiner les modifications corrélatives pertinentes au *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* et au *Règlement du Sénat* et à présenter les conclusions de leur examen.

Secteur de la bienfaisance (spécial) (CSSB)

Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste

(Premier rapport [final] déposé au Sénat le 20 juin 2019;

Document parlementaire n° 1/42-3150S)

Le comité a été établi en janvier 2018 dans le but d'examiner l'impact des lois et des politiques qui régissent le secteur caritatif et sans but lucratif du Canada. Au cours de son étude, le comité a mené de vastes consultations avec 160 témoins, dont des fonctionnaires, des professionnels du droit, des membres de conseils d'administration, des bailleurs de fonds, des bénévoles et des employés. En plus d'entendre des témoignages, le comité a lancé un processus de consultation électronique qui a reçu 695 réponses. Ces réponses ont permis de cerner les principaux problèmes auxquels le secteur est actuellement confronté, tels que le maintien en poste des bénévoles et des employés, un changement dans les modes de financement et le cadre juridique désuet qui régit le secteur. L'étude s'est conclue le 20 juin 2019 avec le dépôt d'un rapport final. Il contenait 42 recommandations, y compris l'élaboration d'une stratégie nationale du bénévolat et la désignation d'une « entité » dédiée au secteur au sein d'un organisme ou d'un ministère fédéral particulier.

Finances nationales (NFFN)

Premier rapport provisoire sur l'approvisionnement en matière de défense – Résumé des témoignages

(Quarante-troisième rapport [provisoire] déposé au Sénat le 20 juin 2019;

Document parlementaire n° 1/42- 3158S)

Le 4 octobre 2018, le Sénat a autorisé le Comité permanent des finances nationales à étudier et à faire un rapport sur les processus et les aspects financiers du système d'approvisionnement en matière de défense du Canada. Lors de six réunions, le comité a entendu 24 témoins, dont des représentants de ministères, de la Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense, des trois grands chantiers navals et d'associations de l'industrie, ainsi que des universitaires, des analystes œuvrant au sein de groupes de réflexion et des hauts fonctionnaires à la retraite.

Ces témoins ont présenté divers points de vue ainsi que des propositions visant à améliorer la gouvernance, la reddition de comptes, la transparence, les retombées pour l'industrie, la passation des marchés et la capacité du système d'approvisionnement en matière de défense.

En juin 2019, le comité a déposé un rapport provisoire au Sénat qui consistait en un résumé des témoignages entendus ainsi que certaines observations préliminaires.

Langues officielles (OLLO)

La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective du secteur de la justice

(Douzième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 10 avril 2019;

Document parlementaire no 1/42- 2923S)

Ce rapport intérimaire a présenté la perspective d'experts du secteur de la justice sur les mesures à prendre pour actualiser la *Loi sur les langues officielles* (la Loi). Trois messages clés ressortent de ce rapport. Premièrement, il faut assurer une plus grande cohérence entre les dispositions de la Loi qui touchent au bilinguisme législatif et au bilinguisme judiciaire. Deuxièmement, la Loi doit garantir l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles. Troisièmement, il y a lieu de revoir les mécanismes de mise en œuvre de

la Loi. La modernisation de la Loi est l'occasion pour le gouvernement fédéral de viser l'objectif d'égalité réelle des deux langues officielles du Canada, tant dans le domaine législatif que judiciaire.

La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des institutions fédérales et les recommandations

(Treizième rapport [final] déposé au Sénat le 13 juin 2019;
Document parlementaire no 1/42-3118S)

Ce rapport final était centré sur les institutions fédérales qui jouent un rôle clé dans l'application de la *Loi sur les langues officielles* (la Loi). Le comité a passé en revue les rôles et les responsabilités de Patrimoine canadien, de la ministre responsable des langues officielles, du Conseil du Trésor, du Bureau du Conseil privé, de la Commission de la fonction publique, de Justice Canada et du Commissariat aux langues officielles. Le comité a mis l'accent sur les lacunes de la mise en œuvre de la Loi et les façons d'actualiser ces rôles et responsabilités.

Ce rapport final a approfondi également des propositions énoncées dans l'un ou l'autre des quatre rapports provisoires du comité sénatorial déposés entre février 2018 et avril 2019. Il a examiné le rôle particulier de certaines institutions fédérales dans l'application de mesures qui concernent plus particulièrement la traduction, le dénombrement des ayants droit, le caractère bilingue de la capitale nationale, l'immigration ou encore l'aliénation des biens immobiliers fédéraux.

Le constat principal qui ressort de ce cinquième et dernier volet de l'étude est qu'il faut renforcer la Loi et assurer sa mise en œuvre intégrale. Les 20 recommandations formulées dans le rapport ont visé à corriger les problèmes associés à la mise en œuvre de la Loi sous quatre thèmes, soit le leadership et la collaboration, la conformité, les principes d'application et le bilinguisme judiciaire.

Sécurité nationale et défense (SECD)

Le harcèlement et la violence sexuels dans les Forces armées canadiennes

(Vingt-troisième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 16 mai 2019;
Document parlementaire n° 1/42-3036S)

Le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense a consacré une période de six mois à étudier les comportements sexuels dommageables et inappropriés dans les Forces armées canadiennes (FAC) et l'incidence des changements apportés depuis le lancement de l'Opération HONOUR en 2015. Parmi les recommandations du comité figuraient des changements fondamentaux : veiller à ce qu'il soit clair que les plaignants peuvent poursuivre leur affaire à l'extérieur du système militaire s'ils choisissent de le faire; attribuer des ressources et des fonds suffisants au Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle afin qu'il puisse adéquatement aider les plaignants; et assurer que les FAC fournissent un soutien médical, psychologique, social, juridique et financier à l'ensemble des membres, des anciens membres et du personnel civil du ministère de la Défense nationale qui sont victimes d'inconduite sexuelle dans leur « milieu de travail » (étant entendu que les organisations militaires sont des « institutions totales » où les membres vivent, travaillent, s'entraînent et socialisent ensemble).

L'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens

(Vingt-sixième rapport [intérimaire] déposé au Sénat le 12 juin 2019;
Document parlementaire n° 1/42-3110S)

Au printemps 2018, le Sous-comité des anciens combattants a entrepris une étude sur l'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens. En plus des témoignages de représentantes d'Anciens Combattants Canada (ACC), le sous-comité a entendu des chercheurs, des professionnels de la santé, des producteurs de cannabis et des groupes de vétérans. Le rapport contenait

l'information recueillie au sujet de l'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens et le sous-comité y a inclus des recommandations en lien avec cette question. Plus particulièrement, le rapport abordait la politique de remboursement du cannabis médical d'ACC. Il a fait état du consensus selon lequel il y a un important besoin de mener davantage de recherches sur l'utilisation du cannabis à des fins médicales. Le rapport contenait certains aspects de l'expérience des vétérans qui utilisent du cannabis à des fins médicales. Finalement, il décrivait certaines conséquences possibles de la récente légalisation de la marijuana à des fins récréatives.

Partie II — Profils des comités 2019-2020

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'année financière 2019-2020, le comité a déposé son rapport final concernant son étude spéciale sur l'impact de la culture et des arts canadiens sur la politique étrangère et la diplomatie du Canada ainsi que leur utilisation dans ces domaines. Le comité a aussi publié un rapport provisoire portant sur l'évolution de la crise politique, économique et humanitaire au Venezuela, et un autre sur la sûreté et la sécurité des employés d'Affaires mondiales Canada et des Canadiens à l'étranger, deux sujets abordés en vertu de l'ordre de renvoi général qui permet au comité d'étudier les relations étrangères et le commerce international en général.

En matière de législation, le comité a étudié et fait rapport, sans amendement, de deux projets de loi : le projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et le projet de loi C-82, Loi mettant en œuvre une convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires. Le 20 février 2020, le Sénat a demandé au comité d'entreprendre une étude préalable du projet de loi C-4, Loi portant mise en œuvre de l'Accord entre le Canada, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis mexicains. Le comité a tenu trois réunions sur ce sujet, mais le projet de loi a été introduit au Sénat le 13 mars 2020, étudié et adopté le même jour, mettant abruptement fin aux travaux du comité.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020⁶

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Vingt-troisième	Projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois	2019-05-02	9	Projet de loi C-85, sans amendement
Vingt-quatrième	Étude sur les relations étrangères et le commerce international en général	2019-05-07	8	Étude spéciale dont découle le rapport provisoire intitulé <i>Le Venezuela : Une transition incertaine</i>
Vingt-cinquième	Projet de loi C-82, Loi mettant en œuvre une	2019-06-04	9	Projet de loi C-82, sans amendement

⁶ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices			
Vingt-sixième	Étude sur l'impact de la culture et des arts canadiens sur la politique étrangère et la diplomatie du Canada ainsi que leur utilisation dans ces domaines, et d'autres questions connexes	2019-06-11	61	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé <i>La diplomatie culturelle à l'avant-scène de la politique étrangère du Canada</i>
Vingt-septième	Étude sur les relations étrangères et le commerce international en général	2019-06-20	6	Étude spéciale dont découle le rapport provisoire intitulé <i>La sûreté et la sécurité des employés d'Affaires mondiales Canada et des Canadiens à l'étranger</i>

1 ^{re} session, 43 ^e législature				
<u>N° de rapport</u>	<u>Ordre de renvoi</u>	<u>Date A-M-J</u>	<u>Nombre de témoins</u>	<u>Contenu</u>
Premier	Article 12-26 du Règlement	2020-02-27	-	Article 12-26 du Règlement – dépenses encourues par le comité au cours de la première session de la quarante-deuxième législature

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁷

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	17	21,5	-	57	6
2018-2019	38	49,4	-	119	6
2017-2018	43	51,6	-	130	7

⁷ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

2016-2017	38	46,6	36,8	104	7
2015-2016	21	25,3	-	49	5

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	7 206 \$
TOTAL	7 206 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice A. Raynell Andreychuk (Parti conservateur du Canada) (à la retraite)

Vice-président :

L'honorable sénateur Paul J. Massicotte (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk (à la retraite), Ataullahjan, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dawson, Day (à la retraite), *Day (ou Mercer), Dean, Greene, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Housakos, Massicotte, Ngo, Plett, Saint-Germain, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Busson, Cormier, Lankin, c.p., et Tannas

Greffière du comité :

Marie-Ève Belzile

Analystes et soutien administratif :

Marion Ménard (Bibliothèque du Parlement)
 Billy Joe Siekierski (Bibliothèque du Parlement)
 Pascal Tremblay (Bibliothèque du Parlement)
 Jacqueline Sirois (adjoïnte administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 février 2020, sur la composition du comité :

Président :

L'honorable sénateur Leo Housakos (Parti conservateur du Canada)

Vice-président :

L'honorable sénateur Paul J. Massicotte (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Atallahjan, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dawson, Dean, *Gold, c.p. (ou Gagné ou LaBoucane-Benson), Greene, Housakos, Massicotte, Ngo, *Plett (ou Martin) et Saint-Germain

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Dalphond, Griffin, Harder, c.p., et MacDonald

Greffière du comité :

Gaétane Lemay

Analystes et soutien administratif :

Brian Hermon (Bibliothèque du Parlement)
Simon Richards (Bibliothèque du Parlement)
Sadaf Noorishad (adjoindte administrative)

Comité permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a reçu trois ordres de renvoi :

- ✧ Projet de loi C-281, Loi instituant la Journée nationale de l'alimentation locale;
- ✧ La teneur des éléments de la sous-section C de la section 9 de la partie 4, dans la mesure où elle traite des aliments, et de la sous-section J de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures;
- ✧ La réponse du gouvernement au quatorzième rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, intitulé « Abondance ou famine : L'incidence des changements climatiques et la tarification du carbone sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la foresterie ».

Le comité a poursuivi ses études sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux. Pour donner suite à son rapport *Fabriqué au Canada : Faire croître le secteur alimentaire à valeur ajoutée au Canada*, le comité s'est rendu à Charlottetown (Île du Prince Édouard) pour y mener une conférence de presse, le 15 juillet 2019.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020⁸

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Seizième	Projet de loi C-281, Loi instituant la Journée nationale de l'alimentation locale	2019-05-29	5	Projet de loi C-281, avec amendement
Dix-septième	La teneur des éléments de la sous-section C de la section 9 de la partie 4, dans la mesure où elle traite des aliments, et de la sous-section J de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-20	13	Étude sur la teneur de la section 9 de la partie 4 et de la sous-section J de la section 9 du partie 4 du projet de loi C-97

⁸ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Dix-huitième	Étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux	2019-06-20	-	Budget
Dix-neuvième	Étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux	2019-07-15	103	Étude spéciale dont découle le rapport final, intitulé : <i>Fabriqué au Canada : Faire croître le secteur alimentaire à valeur ajoutée au Canada</i>

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	14	22,13	-	46	4
2018-2019	34	60,4	56,9	156	5
2017-2018	45	81,5	26,1	194	5
2016-2017	39	69,7	29,5	105	2
2015-2016	25	44,3	3,5	99	5

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	16 090 \$
Dépenses des témoins	<u>13 819 \$</u>
TOTAL	29 909 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Diane F. Griffin (Groupe des sénateurs indépendants)

⁹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Ghislain Maltais (Parti conservateur du Canada) (à la retraite)

L'honorable sénateur Donald Neil Plett (Parti conservateur du Canada) (depuis avril 2019)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Bernard, Black (Ontario), Dagenais, *Day (ou Mercer), Deacon (Nouvelle-Écosse), Doyle, Griffin, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Kutcher, Maltais (à la retraite), Mercer, Miville-Dechéne, Oh, Plett, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Deacon (Ontario), Gold, Housakos, Klyne, Manning, McIntyre (à la retraite), Pratte (démissionnaire), et Ravalia

Greffier du comité :

Kevin Pittman (jusqu'en juillet 2019)

Analystes et soutien administratif :

Corentin Bialais (Bibliothèque du Parlement)

Xavier Deschenes-Philion (Bibliothèque du Parlement)

Offah Obale (Bibliothèque du Parlement)

Annie Trudel (adjoindte administrative) (jusqu'en octobre 2019)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période

Comité permanent des peuples autochtones (APPA)

A. Renseignements généraux

Pendant l'exercice 2019-2020, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a reçu les ordres de renvoi suivants :

- ✧ La réponse du gouvernement au onzième rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur la teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, dans la mesure où il concerne les peuples autochtones du Canada, renvoyée au comité le 28 septembre 2018;
- ✧ Une étude sur la teneur des éléments des sections 11, 12 et 19 de la partie 4 du projet de loi C-86, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, renvoyée au comité le 7 novembre 2018;
- ✧ Le projet de loi C-91, Loi concernant les langues autochtones, renvoyé au comité le 28 février 2019;
- ✧ Le projet de loi C-92, Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, renvoyé au comité le 19 mars 2019.

Durant l'année, le comité a poursuivi son travail aux termes d'un ordre de renvoi de l'exercice précédent s'intéressant aux nouvelles relations entre le gouvernement et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Il a également poursuivi son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020¹⁰

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Quinzième	Étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis	2019-04-11	126	Étude spéciale dont découle le rapport provisoire intitulé : <i>Comment en sommes-nous arrivés là? Un regard franc et concis sur l'histoire de la relation entre les peuples autochtones et le Canada</i>
Seizième	La teneur du projet de loi C-91, Loi concernant les langues autochtones	2019-04-30	40	Étude sur la teneur du projet de loi C-91
Dix-septième	La teneur du projet de loi C-92, Loi concernant les enfants, les jeunes et les	2019-05-13	46	Étude sur la teneur du projet de loi C-92

¹⁰ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis			
Dix-huitième	Étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis	2019-05-16	-	Budget
Dix-neuvième	La teneur des éléments de la section 25 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-06	11	Étude sur la teneur des éléments de la section 25 de la partie 4 du projet de loi C-97
Vingtième	Projet de loi C-262, Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	2019-06-11	13	Projet de loi C-262, sans amendement
Vingt et unième	Projet de loi C-91, Loi concernant les langues autochtones	2019-06-13	5	Projet de loi C-91, avec amendement
Vingt-deuxième	Projet de loi C-92, Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis	2019-06-13	3	Projet de loi C-92, avec amendement

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020¹¹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	19	48,3	-	115	8
2018-2019	32	52,3	20,4	99	4
2017-2018	36	67,8	27	144	5
2016-2017	33	59,4	31,5	105	3
2015-2016	19	29,9	-	56	6

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	975 \$
Dépenses des témoins	40 830 \$ ¹²
TOTAL	41 805 \$

**E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020
(*Membres d'office)**

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Lillian Eva Dyck (libéraux au Sénat)

Vice-président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Christmas, Coyle, *Day (ou Mercer), Doyle, Dyck, Francis, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), LaBoucane-Benson, Lovelace Nicholas, McCallum, McInnis, McPhedran, Ngo, Pate, Patterson, Plett, *Smith (ou Martin), Tannas et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Anderson, Boyer, Deacon (Ontario), Duffy, Eaton (à la retraite), Griffin, Housakos, Klyne, MacDonald, Manning, Martin, Miville-Dechéne, Oh, Simons, Sinclair, Stewart Olsen et Tkachuk (à la retraite)

¹¹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

¹² Ce montant inclut des dépenses d'un témoin remontant à la 1^{re} session de la 42^e législature qui ont été remboursées à la 1^{re} session de la 43^e législature.

Greffière du comité :

Mireille Aubé

Analystes et soutien administratif :

Brittany Collier (Bibliothèque du Parlement)

Marlisa Tiedemann (Bibliothèque du Parlement)

Tracy Amendola (adjoindte administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période

Comité spécial sur l'Arctique (ARCT)

A. Renseignements généraux

Le Comité spécial sur l'Arctique a été créé par un ordre du Sénat le 27 septembre 2017. On lui a donné pour mandat d'examiner les changements importants et rapides dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants. Le comité s'est intéressé au point de vue des gens et des communautés en lien avec les thèmes soulevés dans le Cadre stratégique pour l'Arctique : guide de discussion, soit les infrastructures, l'économie, le savoir autochtone et la science, la protection de l'environnement et l'Arctique dans un contexte mondial.

Au cours de l'exercice, le comité a complété son étude spéciale sur les changements importants et rapides dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants, en publiant son rapport final en juin 2019. Le rapport a été traduit en Inuktitut et certaines sections du rapport ont également été traduites en dogrib (williideh), en gwich'in, et en inuvialuktun (uummarmiutun). Le comité a aussi intégré des œuvres d'artistes du Nord dans son rapport.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020¹³

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Troisième	Examiner les changements importants et rapides dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants.	2019-05-16	-	Budget
Quatrième	Examiner les changements importants et rapides dans l'Arctique et les effets de ces changements sur les premiers habitants.	2019-06-11	131	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé <i>Le Grand Nord : Un appel à l'action pour l'avenir du Canada</i>

C. Activités du comité

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	8	17,4	-	34	2
2018-2019	19	38,9	80	95	2
2017-2018	6	8,3	-	11	-

¹³ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	3 131 \$
Dépenses des témoins	<u>21 930 \$</u>
TOTAL	25 061 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Dennis Glen Patterson (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Patricia Bovey (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Anderson, Bovey, Coyle, Dasko, Day (à la retraite), *Day (ou Mercer), Eaton (à la retraite), *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Neufeld (à la retraite), Oh, Patterson, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Boniface, Boyer, Deacon (Ontario), Galvez, Gold, Jaffer, McCallum, McIntyre (à la retraite), McPhedran, Pate et Stewart Olsen

Greffières du comité :

Lynn Gordon (jusqu'en juin 2019)

Maxime Fortin (depuis juin 2019)

Analystes et soutien administratif :

Sara Fryer (Bibliothèque du Parlement)

Thai Nguyen (Bibliothèque du Parlement)

Debbie Larocque (adjoindée administrative)

Comité permanent des banques et du commerce (BANC)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a pour mandat d'étudier les questions concernant les banques, les assurances, les sociétés fiduciaires et compagnies de prêts, les sociétés de crédit, les caisses populaires et les sociétés de petits prêts. Il est aussi responsable des questions entourant la douane et l'accise, la législation fiscale, les brevets et droits d'auteur, les sociétés et les questions liées aux faillites.

Au cours de l'exercice, le comité a poursuivi son étude spéciale de l'année précédente sur les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral. En plus de l'étude spéciale, le comité s'est penché sur la teneur des éléments des sections 1, 5 et 26 de la partie 4, et de la sous-section A de la section 2 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. Le comité a publié deux rapports liés aux études susmentionnées durant l'année.

Il convient de noter que le comité n'a étudié aucun projet de loi au cours du présent exercice.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020¹⁴

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Trente et unième	Examiner, pour en faire rapport, les avantages et les défis éventuels inhérents au système bancaire ouvert pour les consommateurs canadiens de services financiers, en mettant l'accent sur le rôle réglementaire du gouvernement fédéral	2019-06-19	35	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>Un système bancaire ouvert, qu'est-ce que cela signifie?</i>
Trente-deuxième	La teneur des éléments des sections 1, 5 et 26 de la partie 4, et de la sous-section A de la section 2 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le	2019-06-06	26	Étude sur la teneur des sections 1, 5 et 26 de la partie 4, et de la sous-section A de la section 2 de la partie 4 du projet de loi C-97

¹⁴ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures			
--	---	--	--	--

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020¹⁵

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	11	16,3	-	39	2
2018-2019	36	54,6	-	156	10
2017-2018	40	54,0	38,3	118	9
2016-2017	43	63,8	11,8	157	8
2015-2016	24	27,9	-	45	7

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>1 294 \$</u>
TOTAL	1 294 \$

**E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020
(*Membres d'office)**

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Douglas Black (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Carolyn Stewart Olsen (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Black (Alberta), Dagenais, Day (à la retraite), *Day (ou Mercer), Deacon (Nouvelle-Écosse), Frum, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Klyne, Lovelace Nicholas, Marshall, Ringuette, *Smith (ou Martin), Stewart Olsen, Tkachuk (à la retraite), Verner, c.p., Wallin, Wetston et *Woo (ou Saint-Germain)

¹⁵ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Campbell, Duncan, Galvez, Mockler et Moncion

Greffière du comité :

Lynn Gordon (jusqu'en juin 2019)

Analystes et soutien administratif :

Brett Stuckey (Bibliothèque du Parlement)

Adriane Yong (Bibliothèque du Parlement)

Kalina Waltos (adjointe administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA)

A. Renseignements généraux

Le comité a pour mandat d'étudier toutes les questions de nature financière ou administrative se rapportant à la gestion interne du Sénat. Il examine et autorise les demandes budgétaires des comités, fixe des lignes directrices et des politiques sur des questions comme les dépenses de recherche et de voyage des sénateurs, et détermine le bien-fondé de l'utilisation des ressources du Sénat. Il convient de noter que le comité est autorisé à honorer son mandat en autonomie sans dépendre d'un ordre de renvoi du Sénat (article 12-7(1)).

B. Rapports au Sénat en 2019-2020¹⁶

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Trente-neuvième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-04-11	-	Budget de comité – législation (frais de déplacement)
Quarantième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-05-09	-	Rapports de dépenses post-activités des comités du Sénat pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018
Quarante et unième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-05-16	-	Budget de comité – législation (dépenses générales)
Quarante-deuxième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-06-13	2	Rapport annuel des associations parlementaires sur leurs activités et dépenses pour 2018-2019

¹⁶ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

1 ^{re} session, 43 ^e législature				
N ^o de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Premier	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2019-12-12	6	Budget principal du Sénat pour 2020-2021
Deuxième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2020-02-06	-	Dépenses encourues par le comité au cours de la première session de la quarante-deuxième législature
Troisième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2020-02-06	1	Étude spéciale dont découle le rapport du Sous-comité des ressources humaines intitulé <i>Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail au Sénat</i>
Quatrième	Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions financières et administratives	2020-02-27	4	États financiers du Sénat du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020¹⁷

Exercice	Nombre de réunions publiques	Nombre d'heures de réunion (réunions publiques)	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	18	27,9	49	8
2018-2019	18	21,5	33	11
2017-2018	22	29,8	39	16

¹⁷ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020. Toutefois, il n'indique pas le nombre d'heures consacrées aux réunions à huis clos que le comité a tenues pendant l'exercice 2019-2020.

2016-2017	24	33,3	24	8
2015-2016	18	22,4	2	5

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport.)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

**E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020
(*Membres d'office)**

1^{re} session, 42^e législature (y compris l'Autorité intersessionnelle) ¹⁸

Composition du comité à la suite de l'adoption par le Sénat de la motion du 20 novembre 2018 sur la composition des comités

Président :

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Denise Batters (Parti conservateur du Canada)

L'honorable sénateur Jim Munson (libéraux au Sénat jusqu'en novembre 2019; Groupe progressiste du Sénat en novembre 2019; non affilié depuis novembre 2019)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Carignan, c.p., Dawson, *Day (ou Mercer), Dean, Forest, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Marshall, Marwah, Moncion, Munson, Plett, Saint-Germain, *Smith (ou Martin), Tannas, Tkachuk (à la retraite), Verner, c.p., Wetston et *Woo

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité à titre de membres pendant l'exercice financier 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Boehm, Dalphond, Doyle, Forest-Niesing, Frum, Galvez, Gold, Housakos, Martin, Omidvar, Seidman, Stewart Olsen et Wells

1^{re} session, 43^e législature ¹⁹

Président :

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Denise Batters (Parti conservateur du Canada)

¹⁸ Selon le paragraphe 19.1(2) de la Loi sur le Parlement du Canada, en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration continue d'exister tant que le Sénat n'a pas constitué le nouveau comité. Le 11 avril 2020, le Sénat a adopté une motion visant à nommer les nouveaux membres du comité. La composition du comité indiquée couvre la période du 1^{er} avril 2019 au 4 décembre 2019.

¹⁹ La composition du comité indiquée couvre la période du 5 décembre 2019 au 10 avril 2020.

L'honorable sénateur Jim Munson (libéraux au Sénat jusqu'en novembre 2019; Groupe progressiste du Sénat en novembre 2019; non affilié depuis novembre 2019)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Carignan, c.p., Dawson, Dean, Forest, *Gold, c.p. (ou Gagné ou LaBoucane-Benson), Marshall, Marwah, Moncion, Munson, *Plett (ou Martin), Saint-Germain, Seidman, Tkachuk (à la retraite), Verner, C.P., Wetston et *Woo

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité à titre de membres pendant l'exercice financier 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Doyle, Housakos, Klyne, Loffreda, MacDonald, Manning, Martin, Poirier, Smith, Stewart Olsen et Wells

Greffière du comité :

Pascale Legault

Soutien administratif :

Le secrétariat du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration soutient le travail du comité et de ses sous-comités de manières diverses.

Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA comité directeur)

A. Renseignements généraux

Le Sous-comité du programme et de la procédure est formé du président et des deux vice-présidents du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Il prend des décisions concernant le programme du comité, convoque des témoins et organise des réunions pour le compte du comité. Lorsque le comité ne peut réunir tous ses membres, le sous-comité est autorisé à étudier et à résoudre les problèmes administratifs urgents. Il fait ensuite rapport de ses décisions à la réunion suivante du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité du programme et de la procédure rend compte de certaines de ses décisions au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Quatorzième rapport : Exemptions et exceptions à la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs*;
- ✧ Quinzième rapport : Décision prise le 26 juin 2019;
- ✧ Seizième rapport : Décision prise le 11 septembre 2019;
- ✧ Dix-septième rapport : Décisions prises les 11, 19 et 23 septembre et le 9 octobre 2019;
- ✧ Dix-huitième rapport : Exemptions et exceptions à la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs*;
- ✧ Dix-neuvième rapport : Décision prise le 3 mars 2020.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité a tenu plusieurs réunions à huis clos pendant l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport.)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature²⁰

Président :

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Denise Batters (Parti conservateur du Canada)

L'honorable sénateur Jim Munson (libéraux au Sénat jusqu'en novembre 2019; Groupe progressiste du Sénat en novembre 2019; non affilié depuis novembre 2019)

1^{re} session, 43^e législature

Président :

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Denise Batters (Parti conservateur du Canada)

L'honorable sénateur Jim Munson (libéraux au Sénat jusqu'en novembre 2019; membre du Groupe progressiste du Sénat en novembre 2019; sénateur non affilié depuis novembre 2019)

²⁰ Selon le paragraphe 19.1(2) de la Loi sur le Parlement du Canada, en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration continue d'exister tant que le Sénat n'a pas constitué le nouveau comité. Le 11 avril 2020, le Sénat a adopté une motion visant à nommer les nouveaux membres du comité. La composition du comité indiquée couvre la période du 1^{er} avril 2019 au 4 décembre 2020.

Sous-comité de la vérification (AUDT)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité de la vérification de superviser et de diriger la fonction de vérification interne du Sénat. Il examine et présente les rapports financiers trimestriels et les états financiers vérifiés. Il étudie aussi les plans d'action en matière de gestion pour s'assurer qu'ils soient efficacement mis en œuvre et qu'ils tiennent compte des recommandations et des observations découlant des vérifications internes.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité de la vérification se rapporte au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au Comité :

- ✧ Dix-septième rapport : Plan d'audit proposé pour les dépenses du Sénat pour l'exercice 2018-2019;
- ✧ Dix-huitième rapport : États financiers du Sénat du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2019;
- ✧ Dix-neuvième rapport : Rapport financier pour les trimestres terminés le 30 juin 2019 et le 30 septembre 2019.

C. Activités du sous-comité

Le Sous-comité de la vérification s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses pour l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature (y compris l'autorité intersessionnelle)²¹

Présidente :

L'honorable sénatrice Lucie Moncion (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Denise Batters (Parti conservateur du Canada)

²¹ Conformément au paragraphe 19.1(2) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et ses sous-comités continuent d'exister en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement et jusqu'à la nomination des membres du nouveau comité. Une motion visant à nommer les nouveaux membres a été adoptée par le Sénat le 11 avril 2020. Les membres dont le nom figure plus haut ont été en fonction du 1^{er} avril 2019 au 11 avril 2020.

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Batters, Carignan, c.p. Dawson, Moncion et Verner, c.p.

Autres sénateurs ayant pris part aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Marshall et Munson

Greffières du sous-comité :

Jessica Richardson (jusqu'en septembre 2019)

Marie-Ève Belzile (depuis octobre 2019)

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et de l'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières.

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Sous-comité sur les budgets de comités (BUDG)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité sur les budgets de comités d'examiner les budgets des comités et de faire des recommandations sur la répartition et l'octroi des fonds.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité sur les budgets de comités se rapporte au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Vingt-cinquième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités;
- ✧ Vingt-sixième rapport : Rapport de dépenses post-activités pour l'exercice 2017-2018;
- ✧ Vingt-septième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités;
- ✧ Vingt-huitième rapport : Recommandations d'allocations budgétaires pour les comités.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité a tenu trois réunions à huis clos pendant l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature (y compris l'autorité intersessionnelle)²²

Présidente :

L'honorable sénatrice Josée Verner, c.p. (Groupe des sénateurs indépendants jusqu'en novembre 2019, Groupe des sénateurs canadiens depuis novembre 2019) (jusqu'en septembre 2019)

Vice-président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (Parti conservateur du Canada jusqu'en novembre 2019, Groupe des sénateurs canadiens depuis novembre 2019) (jusqu'en novembre 2019)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Carignan, c.p., Forest, Munson, Tannas et Verner, c.p.

²² Conformément au paragraphe 19.1(2) de la Loi sur le Parlement du Canada, en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et ses sous-comités continuent d'exister tant que le Sénat n'a pas constitué le nouveau comité. Le Sénat a adopté une motion visant la nomination des nouveaux membres du comité le 11 avril 2020. La liste des membres ci-dessus était valide du 1^{er} avril 2019 au 11 avril 2020.

Autre sénatrice ayant participé aux travaux du sous-comité en tant que membre pendant l'exercice 2019-2020 :

L'honorable sénatrice Marshall

Greffière du sous-comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Brigitte Martineau (adjointe administrative)

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et de l'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières.

1^{re} session, 43^e législature

Le sous-comité n'a pas été formé pendant cette période.

Sous-comité des communications (COMS)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité des communications de conseiller le Sénat sur la stratégie de communications et sa mise en œuvre, y compris les méthodes de communication utilisées pour promouvoir le rôle et le travail du Sénat et des sénateurs.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité des communications relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité a tenu quatre réunions à huis clos pendant l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature (y compris l'autorité intersessionnelle)²³

Président :

L'honorable sénateur Sabi Marwah (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Denise Batters (Parti conservateur du Canada)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Batters, Dawson, Marwah, Saint-Germain et Tkachuk (à la retraite)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Mitchell (à la retraite) et Verner, c.p.

Greffière du sous-comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et de l'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières.

²³ Conformément au paragraphe 19.1(2) de la Loi sur le Parlement du Canada, en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et ses sous-comités continuent d'exister tant que le Sénat n'a pas constitué le nouveau comité. Le Sénat a adopté une motion visant la nomination des nouveaux membres du comité le 11 avril 2020. La liste des membres ci-dessus était valide du 1^{er} avril 2019 au 11 avril 2020.

1^{re} session, 43^e législature

Le sous-comité n'a pas été formé pendant cette période.

Sous-comité sur la diversité (DVSC)

A. Renseignements généraux

Le Sous-comité sur la diversité est un sous-comité du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Il est chargé d'examiner les questions de diversité au sein de l'effectif du Sénat ainsi que les rapports sur la diversité présentés par l'Administration du Sénat.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité sur la diversité relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité ne s'est pas réuni au cours de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature

Président :

Vacant

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Elizabeth Marshall (Parti conservateur du Canada)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Marshall, Munson et Saint-Germain

Greffière du sous-comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et de l'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières.

1^{re} session, 43^e législature

Le sous-comité n'a pas été formé pendant cette période.

Sous-comité sur les ressources humaines (HRRH)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité sur les ressources humaines d'examiner les questions relatives aux ressources humaines au Sénat, y compris l'harmonisation des conditions de travail et des avantages des employés du Sénat, qu'ils travaillent pour l'Administration, un sénateur ou un agent supérieur du Sénat. Le sous-comité se penche en outre sur les conditions de travail et les avantages des employés du Sénat et procède à l'examen des politiques du Sénat que lui soumet le comité.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité sur les ressources humaines relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Troisième rapport : Taux de participation à la formation obligatoire sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail;
- ✧ Quatrième rapport (1^{re} session, 42^e législature, 2019) : Mandats de négociation pour les conventions collectives;
- ✧ Quatrième rapport (1^{re} session, 43^e législature, 2020) : Ébauche de la Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail au Sénat.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses pour l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	=
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature (y compris l'autorité intersessionnelle)²⁴

Présidente :

L'honorable sénatrice Raymonde Saint-Germain (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénateur Scott Tannas (Parti conservateur du Canada jusqu'en novembre 2019, Groupe des sénateurs canadiens depuis novembre 2019) (jusqu'en novembre 2019)

²⁴ Conformément au paragraphe 19.1(2) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et ses sous-comités continuent d'exister en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement et jusqu'à la nomination des membres du nouveau comité. Une motion visant à nommer les nouveaux membres a été adoptée par le Sénat le 11 avril 2020. Les membres dont le nom figure plus haut ont été en fonction du 1^{er} avril 2019 au 11 avril 2020.

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Moncion, Munson, Saint-Germain, Seidman, Tannas et Tkachuk (à la retraite)

Autre sénateur ayant pris part aux travaux du Sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

L'honorable sénatrice McPhedran

Greffier du sous-comité :

Blair Armitage

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et de l'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières.

1^{re} session, 43^e législature

Le sous-comité n'a pas été formé pendant cette période.

Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme (LTVP)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme de superviser l'ensemble des étapes, des processus et des décisions nécessaires pour réinstaller le Sénat et les sénateurs dans leurs nouveaux locaux en collaboration avec l'Administration du Sénat. Il examine aussi la meilleure façon d'assurer les rénovations de l'édifice du Centre et de tous les autres édifices qu'occupera le Sénat définitivement dans le respect du patrimoine et des intérêts de celui-ci.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité de la Vision et du Plan à long terme relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au comité :

- ✧ Quatrième rapport : Emplacement final des locaux du Sénat du Canada et remise à neuf de l'édifice Victoria;
- ✧ Cinquième rapport : Mise à jour des travaux du sous-comité.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature (y compris l'autorité intersessionnelle)²⁵

Président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (Parti conservateur du Canada jusqu'en novembre 2019; Groupe des sénateurs canadiens depuis novembre 2019) (jusqu'en novembre 2019)

Vice-président :

L'honorable sénateur Jim Munson (libéraux au Sénat jusqu'en novembre 2019; Groupe progressiste du Sénat en novembre 2019; non affilié depuis novembre 2019)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Dean, Forest, Munson, Plett et Tannas

²⁵ Conformément au paragraphe 19.1(2) de la Loi sur le Parlement du Canada, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et ses sous-comités continuent d'exister en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement tant que le Sénat n'a pas nommé les membres du nouveau comité. Une motion tendant à nommer les nouveaux membres du comité a été adoptée par le Sénat le 11 avril 2020. La liste des membres ci-dessus a été valide du 1^{er} avril 2019 au 11 avril 2020.

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Boehm, Bovey, Joyal, c.p. (à la retraite), et Marwah.

Greffière du sous-comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et d'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières.

1^{re} session, 43^e législature

Le sous-comité n'a pas été formé pendant cette période.

Sous-comité des dépenses du Sénat (SEBS)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a chargé le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat d'examiner, pour en faire rapport, le budget principal des dépenses du Sénat, y compris les nouvelles demandes de financement, et toute demande de budget supplémentaire des dépenses. Il est aussi appelé, à l'occasion, à étudier des questions relatives à la gestion du budget annuel du Sénat, y compris l'examen des politiques que lui renvoie le Comité.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

Le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les rapports suivants ont été présentés au Comité :

- ✧ Dixième rapport : Clarifications sur la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs*;
- ✧ Onzième rapport : Budget principal des dépenses du Sénat pour l'exercice financier 2020-2021.

C. Activités du sous-comité

Le sous-comité s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses pour l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature (y compris l'autorité intersessionnelle)²⁶

Présidente :

L'honorable sénatrice Lucie Moncion (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-président :

L'honorable sénateur Scott Tannas (Parti conservateur du Canada jusqu'en novembre 2019; Groupe des sénateurs canadiens depuis novembre 2019) (jusqu'en novembre 2019)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Dawson, Marshall, Moncion, Tannas et Wetston

Autre sénateur ayant pris part aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

²⁶ Conformément au paragraphe 19.1(2) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et ses sous-comités continuent d'exister en cas de prorogation ou de dissolution du Parlement et jusqu'à la nomination des membres du nouveau comité. Une motion visant à nommer les nouveaux membres du comité a été adoptée par le Sénat le 11 avril 2020. Les membres dont le nom figure plus haut ont été en fonction du 1^{er} avril 2019 au 11 avril 2020.

L'honorable sénateur Marwah

Greffière du sous-comité :

Marie-Ève Belzile

Soutien administratif :

Le Secrétariat de la régie interne, des budgets et de l'administration appuie les travaux du comité et de ses sous-comités de diverses manières.

1^{re} session, 43^e législature

Le sous-comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs (CONF)

A. Renseignements généraux

Le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs est constitué en vertu du *Règlement du Sénat* pour s'occuper de toute question relative au *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs*, et afin de diriger, d'une façon générale, les opérations du conseiller sénatorial en éthique. Le Code décrit en détail les responsabilités du comité. Adopté par le Sénat en 2005, il a été modifié à quatre occasions : en mai 2008, en mai 2012, en avril et juin 2014. Toutes les modifications qui lui ont été apportées étaient le fruit de recommandations faites par le comité.

La composition du comité est déterminée par un processus différent de ceux de tous les autres comités. Conformément au *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* et au *Règlement du Sénat*, deux membres sont élus par scrutin secret par les sénateurs du caucus du gouvernement, et deux autres, par scrutin secret par les sénateurs du caucus de l'opposition. Le cinquième est ensuite choisi par ces quatre membres. Quant au président du comité, il doit être élu par au moins quatre membres du comité. Les membres du comité forment une autorité intersessionnelle lors des périodes de prorogation ou de dissolution du Parlement et ce, jusqu'à la constitution d'un nouveau comité dans la nouvelle session parlementaire.

Au cours de la 42^e législature, les membres du comité ont toutefois été sélectionnés par l'adoption d'un ordre sessionnel le 7 décembre 2016 et maintenu le 7 décembre 2017 jusqu'à la dissolution du Parlement. Nonobstant l'article 12-27(1) du Règlement et les paragraphes 35(4), (5) et (8) du Code, en décembre 2019, soit au début de la 43^e législature, le Sénat a adopté une motion visant à recréer le comité avec les sénateurs suivants : Joyal, c.p., Patterson, Seidman, Sinclair et Wetston, et ce jusqu'à ce qu'une motion soit adoptée par le Sénat conformément à l'article 12-27(1) du Règlement ou que le Sénat remplace autrement les membres du comité. Peu de temps après le départ à la retraite du sénateur Joyal, le Sénat a adopté une autre motion visant à ajouter le sénateur Tannas à la liste des membres du comité.

En plus de s'acquitter de son mandat en vertu du Code, le comité a mené un examen approfondi des dispositions du *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* et déposé un rapport intérimaire en août 2019, soit quelques semaines avant la dissolution de la 42^e législature. Au cours de la 43^e législature, le comité a reçu un ordre de renvoi du Sénat pour étudier les faits nouveaux et les mesures prises concernant le cinquième rapport du comité de la première session de la quarante-deuxième législature. Il a également continué son examen des questions ayant trait au *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs*.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020²⁷

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Cinquième	Examiner le <i>Rapport d'enquête en vertu du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs concernant la sénatrice Lynn Beyak</i> , daté du 19 mars 2019, du conseiller sénatorial en éthique conformément à l'article 49 du <i>Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs</i>	2019-04-30	-	Rapport sur le <i>Rapport d'enquête en vertu du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs concernant la sénatrice Lynn Beyak</i> , daté du 19 mars 2019
Sixième	Examiner le <i>Rapport d'enquête en vertu du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs concernant l'ancien sénateur Don Meredith</i> , daté du 28 juin 2019, du conseiller sénatorial en éthique conformément à l'article 49(5) du <i>Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs</i>	2019-07-29	-	Rapport sur le <i>Rapport d'enquête en vertu du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs concernant l'ancien sénateur Don Meredith</i> , daté du 28 juin 2019
Septième	S'occuper, de sa propre initiative, des questions ayant trait au Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs conformément à l'article 12-7(16) du Règlement du Sénat	2019-08-12	-	Rapport intérimaire sur des dispositions du <i>Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs</i>

²⁷ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

1 ^{re} session, 43 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Premier	Examiner les faits nouveaux et les mesures prises concernant le cinquième rapport du comité de la première session de la quarante-deuxième législature	2020-01-30	-	Rapport intérimaire sur les faits nouveaux et les mesures prises concernant le cinquième rapport du comité de la première session de la quarante-deuxième législature

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020 ²⁸

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	13	28,8	-	4
2018-2019	17	29,9	23	-
2017-2018	16	20,4	3	3
2016-2017	4	5,8	-	1
2015-2016	6	4,3	2	1

D. Dépenses pour l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses liées aux témoins	832\$
TOTAL	832 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature

Présidents :

L'honorable sénatrice A. Raynell Andreychuk (Parti conservateur du Canada) (jusqu'en août 2019) (à la retraite)

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéraux au Sénat) (depuis août 2019) (à la retraite)

Vice-président :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéraux au Sénat) (jusqu'en août 2019) (à la retraite)

²⁸ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Membres du comité (composition adoptée par motion du Sénat) :

Les honorables sénateurs Andreychuk (à la retraite), Joyal, c.p. (à la retraite), Patterson, Sinclair et Wetston

Greffier du comité :

Blair Armitage

Soutien administratif :

Debbie Larocque (adjoindte administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Président :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéraux au Sénat jusqu'en novembre 2019; Groupe progressiste du Sénat en novembre 2019; non affilié de novembre 2019 jusqu'en janvier 2020) (à la retraite)

L'honorable sénateur Murray Sinclair (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis février 2020)

Vice-président :

L'honorable sénateur Dennis Glen Patterson (Parti conservateur du Canada) (depuis janvier 2020)

Membres du comité (composition adoptée par motion du Sénat) :

Les honorables sénateurs Joyal, c.p. (à la retraite), Patterson, Seidman, Sinclair, Tannas, Wetston

Greffière du comité :

Marie-Eve Belzile

Soutien administratif :

Debbie Larocque (adjoindte administrative)

Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance (CSSB)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice 2019-2020, le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance a poursuivi son étude sur l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et sur l'impact du secteur volontaire au Canada. En juin 2019, le comité a déposé son rapport final, *Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste*, qui contenait plus de 40 recommandations. Le travail du comité s'est achevé avec le dépôt de son rapport et la dissolution de la 42^e législature. Le comité n'a pas été reformé dans la 1^{re} session de la 43^e législature.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020²⁹

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Premier	Examiner l'impact des lois et politiques fédérales et provinciales gouvernant les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les fondations et autres groupes similaires, et examiner l'impact du secteur volontaire au Canada	2019-06-20	158	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste</i>

C. Activités du comité

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	3	10,2	-	37	1
2018-2019	22	49,3	-	142	-
2017-2018	1	0,3	-	-	-

²⁹ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>10 784 \$</u>
TOTAL	10 784 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Terry M. Mercer (libéraux au Sénat)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Ratna Omidvar (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Black (Ontario), *Day (ou Mercer), Duffy, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Martin, Mercer, Mockler, Omidvar, Seidman, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

L'honorable sénateur Maltais (à la retraite)

Greffier du comité :

Kevin Pittman

Analystes et soutien administratif :

Havi Echenberg (Bibliothèque du Parlement)

Nicole Sweeney (Bibliothèque du Parlement)

Annie Trudel (adjointe administrative)

Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (ENEV)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice, le comité a étudié deux projets de loi et la teneur de certaines parties d'un projet de loi d'exécution du budget.

D'abord, le comité a poursuivi son étude sur le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Durant l'exercice, le comité a entendu 231 témoins, a tenu 29 réunions et s'est rendu en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec pour participer à des audiences publiques. En mai 2019, il a présenté son rapport au Sénat avec amendement et observations.

En juin 2019, le comité a terminé son étude sur la teneur des éléments des sections 23 et 24 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. Il a entendu deux témoins et tenu une réunion sur le sujet. La section 23 de la partie 4 modifie la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* afin de faciliter la création de la réserve à vocation de parc national Thaidene Nëné du Canada à l'extrémité est du Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette section du projet de loi vise également à modifier la superficie des stations de ski du lac Louise et du mont Norquay dans le parc national Banff. La section 24 de la partie 4 du projet de loi modifie la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* en créant un crédit normalisé d'un an pour Agence Parcs Canada. Le comité a fait rapport avec ses observations.

Enfin, en juin 2019, le comité a examiné le projet de loi C-88, Loi modifiant la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie et la Loi fédérale sur les hydrocarbures et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Après avoir tenu une réunion et avoir entendu neuf témoins, il a présenté son rapport au Sénat avec observations.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020³⁰

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Dix-neuvième	Projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant	2019-05-28	231	Projet de loi C-69 avec amendement et observations

³⁰ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	des modifications corrélatives à d'autres lois			
Vingtième	La teneur des éléments des sections 23 et 24 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-04	2	Étude sur la teneur des sections 23 et 24 de la partie 4 du projet de loi C-97
Vingt et unième	Projet de loi C-88, Loi modifiant la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie et la Loi fédérale sur les hydrocarbures et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois	2019-06-19	9	Projet de loi C-88, avec observations

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020³¹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	33	83,4	-	242	3
2018-2019	35	68,7	-	121	6
2017-2018	34	52,9	41,3	117	7
2016-2017	38	60,8	76,3	95	4
2015-2016	16	20,3	-	52	7

³¹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	492 092 \$
Dépenses des témoins	<u>17 847 \$</u>
TOTAL	509 939 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Rosa Galvez (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-président :

L'honorable sénateur Michael L. MacDonald (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Carignan, c.p., Cordy, Dalphond, *Day (ou Mercer), Galvez, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell ou Richards), LaBoucane-Benson, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mockler, Neufeld (à la retraite), Patterson, Seidman, Simons, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Black (Alberta), Cormier, Duncan, Eaton (à la retraite), Frum, Housakos, Maltais (à la retraite), Manning, McCoy, McInnis, Mercer, Miville-Dechêne, Oh, Plett, Pratte (démissionnaire), Ravalia, Saint-Germain, Stewart Olsen, Tannas et Tkachuk (à la retraite)

Greffière du comité :

Maxime Fortin

Analystes et soutien administratif :

Sam Banks (Bibliothèque du Parlement)

Jesse Good (Bibliothèque du Parlement)

Elda Donnelly (adjoindte administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (LCJC)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a pour mandat d'étudier les questions concernant les affaires juridiques et constitutionnelles, y compris le système de justice pénale et le Code criminel, les questions constitutionnelles et électorales, la dualité linguistique et juridique, les relations fédérales-provinciales, la réforme du droit, la magistrature et la plupart des projets de loi d'intérêt privé. La majorité de son travail porte sur l'examen de mesures législatives, même si, à l'occasion, il entreprend des études spéciales approfondies dans des domaines connexes à son mandat. Au cours de l'exercice 2019-2020, le comité a étudié cinq projets de loi d'initiative ministérielle et la teneur de certaines parties d'un projet de loi d'exécution du budget et a fait rapport sur ceux-ci.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020³²

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Trentième	Projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur la protection des renseignements personnels et d'autres lois en conséquence	2019-04-30	43	Projet de loi C-58, avec amendement
Trente et unième	La teneur des éléments de la section 17 de la partie 4, et des sous-sections B, C et D de la section 2 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-04	12	Étude sur la teneur de la section 17 de la partie 4, et des sous-sections B, C et D de la section 2 de la partie 4 du projet de loi C-97
Trente-deuxième	Projet de loi C-75, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois	2019-06-04	45	Projet de loi C-75, avec amendement

³² Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

	et apportant des modifications corrélatives à certaines lois			
Trente-troisième	Projet de loi C-337, Loi modifiant la Loi sur les juges et le Code criminel (agression sexuelle)	2019-06-05	4	Projet de loi C-337, avec amendement
Trente-quatrième	Projet de loi C-78, Loi modifiant la Loi sur le divorce, la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales et la Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions et apportant des modifications corrélatives à une autre loi	2019-06-17	20	Projet de loi C-78, sans amendement, mais avec observations
Trente-cinquième	Projet de loi C-93, Loi prévoyant une procédure accélérée et sans frais de suspension de casier judiciaire pour la possession simple de cannabis	2019-06-18	10	Projet de loi C-93, sans amendement, mais avec observations

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020³³

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	21	48,8	-	114	6
2018-2019	40	78,2	-	145	7
2017-2018	33	56,4	-	155	9
2016-2017	50	94,5	13,5	270	11
2015-2016	30	51,2	-	168	9

³³ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>19 136 \$</u>
TOTAL	19 136 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéraux au Sénat) (à la retraite)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Pierre-Hugues Boisvenu (Parti conservateur du Canada)

L'honorable sénatrice Renée Dupuis (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Boniface, Carignan, c.p., *Day (ou Mercer), Dalphond, Dupuis, Dyck, Gold, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Joyal, c.p. (à la retraite), Lankin, c.p., McIntyre (à la retraite), Pratte (démissionnaire), *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Andreychuk (à la retraite), Busson, Dasko, Dean, Doyle, Forest, Frum, Housakos, Jaffer, Kutcher, MacDonald, McCoy, McInnis, Miville-Dechêne, Moodie, Pate, Ringuette, Sinclair et White

Greffière du comité :

Keli Hogan

Analystes et soutien administratif :

Maxime Charron-Tousignant (Bibliothèque du Parlement)

Julian Walker (Bibliothèque du Parlement)

Lori Meldrum (adjointe administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent des finances nationales (NFFN)

A. Renseignements généraux

Le comité a toujours été, et continue d'être, un des comités les plus occupés du Sénat. Une grande partie de ses travaux consiste en l'examen des prévisions budgétaires du gouvernement et des questions en découlant.

Comme c'est la coutume, le comité a consacré la plus grande part de ses travaux aux budgets de dépenses, lesquels décrivent les plans de dépenses du gouvernement fédéral. Il a tenu des réunions pour examiner divers aspects des dépenses prévues pour 2019-2020, soit le budget principal des dépenses 2019-2020, le budget supplémentaire (A) 2019-2020 et le budget supplémentaire (B) 2019-2020.

Le comité a consacré 12 réunions et reçu 59 témoins dans le cadre de son étude préalable du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures, dont il a ultimement fait rapport sans amendement, mais avec observations. Il a également étudié la teneur du projet de loi C-101, Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur.

Enfin, le comité a débuté une étude spéciale sur les processus et les aspects financiers du système d'approvisionnement en matière de défense du gouvernement du Canada. Un rapport provisoire a été déposé au Sénat à la fin de la 42^e législature pour cette étude.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020³⁴

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N ^o de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Quarantième	Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	2019-06-10	40	Premier rapport provisoire sur le Budget principal des dépenses 2019-2020
Quarante et unième	Projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-13	4	Projet de loi C-97, sans amendement, mais avec observations
Quarante-deuxième	La teneur du projet de loi C-101, Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur	2019-06-19	3	Étude sur la teneur du projet de loi C-101

³⁴ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Quarante-troisième	Étude sur les processus et les aspects financiers du système d'approvisionnement en matière de défense du gouvernement du Canada	2019-06-20	24	Étude spéciale dont découle le rapport <i>Premier rapport provisoire sur l'approvisionnement en matière de défense - Résumé des témoignages</i>
--------------------	--	------------	----	---

1 ^{re} session, 43 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Premier	Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	2019-12-11	21	Rapport final sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020
Deuxième	Article 12-26 du Règlement	2020-02-27	-	Article 12-26 du Règlement – dépenses encourues par le comité au cours de la première session de la quarante-deuxième législature

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020³⁵

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'étude	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	36	59,3	-	180	6
2018-2019	59	95,7	6,5	325	12
2017-2018	79	145,3	-	346	13
2016-2017	57	96,9	-	263	10
2015-2016	33	47,3	-	161	9

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport.)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>14 145 \$</u>
TOTAL	14 145 \$

³⁵ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Percy Mockler (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Joseph A. Day (libéraux au Sénat) (à la retraite)

L'honorable sénateur André Pratte (Groupe des sénateurs indépendants) (démissionnaire)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk (à la retraite), Boehm, Day (à la retraite), *Day (ou Mercer), Deacon (Ontario), Eaton (à la retraite), Duncan Forest, Forest-Niesing, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Klyne, Marshall, Mockler, Neufeld (à la retraite), Pratte (démissionnaire), *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Black (Ontario), Boisvenu, Busson, Campbell, Dalphond, Deacon (Nouvelle-Écosse), Dean, Gold, Jaffer, Lankin, c.p., Massicotte, Moncion, Moodie, Oh, Omidvar, Patterson et Ravalia

Greffière du comité :

Gaëtane Lemay

Analystes et soutien administratif :

Shaowei Pu (Bibliothèque du Parlement)

Alex Smith (Bibliothèque du Parlement)

Louise Martel (adjointe administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat des motions, le 5 décembre 2019 et le 25 février 2020, sur la composition du comité :

Président :

L'honorable sénateur Percy Mockler (Parti conservateur du Canada)

Vice-président :

L'honorable sénateur Éric Forest (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boehm, Dagenais, Deacon (Ontario), Duncan, Forest, Galvez, *Gold, c.p. (ou Gagné), Klyne, Loffreda, Marshall, Mockler, *Plett (ou Martin), Richards et Smith

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Bellemare, Campbell, Dawson, Day (à la retraite), Downe, Duffy, Eaton (à la retraite), Forest-Niesing, Harder, c.p., Keating, Stewart Olsen, Tannas et Tkachuk (à la retraite)

Greffière du comité :

Maxime Fortin

Analystes et soutien administratif :

Shaowei Pu (Bibliothèque du Parlement)

Alex Smith (Bibliothèque du Parlement)

Louise Martel (adjoindte administrative)

Comité permanent des langues officielles (OLLO)

A. Renseignements généraux

En 2019-2020, le Comité sénatorial permanent des langues officielles a terminé son étude sur les perspectives des Canadiens concernant la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* (la Loi). En avril 2019, le comité a déposé un rapport intérimaire. Celui-ci contient les constats du quatrième volet de l'étude, examinant plus attentivement les enjeux qui touchent au bilinguisme judiciaire, qui sont intimement liés à ceux du bilinguisme législatif. Le rapport final, déposé en juin 2019, contient les constats du cinquième volet de l'étude, portant sur la perspective des institutions fédérales, et présente la liste des 20 recommandations à l'intention du gouvernement fédéral pour actualiser la Loi. Le comité a également poursuivi son étude de l'application de la Loi ainsi que de la réglementation et des directives s'y rapportant dans les institutions assujetties à cette mesure législative.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020³⁶

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Douzième	Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles	2019-04-10	23	Étude spéciale dont découle le rapport provisoire intitulé : <i>La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective du secteur de la justice</i>
Treizième	Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles	2019-06-13	30	Étude spéciale dont découle le rapport final intitulé : <i>La modernisation de la Loi sur les langues officielles : la perspective des institutions fédérales et les recommandations</i>

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020³⁷

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	5	5,4	-	4	2
2018-2019	23	45,7	2	100	3

³⁶ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

³⁷ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

2017-2018	26	48,4	8,5	111	6
2016-2017	21	39,0	12,7	76	1
2015-2016	12	15,9	-	41	4

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur René Cormier (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Rose-May Poirier (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cormier, Dawson, *Day (ou Mercer), Gagné, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Maltais (à la retraite), McIntyre (à la retraite), Mégie, Moncion, Poirier, Smith, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice fiscal 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Forest-Niesing, Housakos et Jaffer

Greffier du comité :

François Michaud

Analyste et soutien administratif :

Marie-Ève Hudon (Bibliothèque du Parlement)

Sadaf Noorishad (adjoindte administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent des pêches et des océans (POFO)

A. Renseignements généraux

Le mandat du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans est d'examiner les questions relatives aux pêches et océans en général. Le comité s'intéresse, entre autres, à la gestion des océans, des ressources aquatiques et des pêches; la vie et les écosystèmes aquatiques; l'industrie des pêches; et la sécurité des voies d'eau. Il s'intéresse aussi au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral de la gestion des pêches et des océans du Canada.

Au cours de l'exercice, le comité a conclu son examen du projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures, ainsi que du projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois. Le 3 mai 2019, le comité a également reçu une réponse du gouvernement à son onzième rapport, intitulé *Quand chaque minute compte — Recherche et sauvetage maritimes*.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020³⁸

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Douzième	Projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les océans et la Loi fédérale sur les hydrocarbures	2019-04-04	4	Projet de loi C-55, avec amendement
Treizième	Projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence	2019-04-04	51	Projet de loi C-68, avec amendement

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020³⁹

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	11	20,50	-	60	2
2018-2019	19	30,5	17	56	1
2017-2018	30	35,1	51,8	55	5
2016-2017	27	46,9	33,0	90	3
2015-2016	10	8,8	-	2	6

³⁸ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

³⁹ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>15 792 \$</u>
TOTAL	15 792 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Fabian Manning (Parti conservateur du Canada)

Vice-président :

L'honorable sénateur Marc Gold (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Busson, Campbell, Christmas, *Day (ou Mercer), Francis, Gold, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Hartling, Manning, McInnis, Munson, Petitclerc, Poirier, *Smith (ou Martin), Wells et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Andreychuk (à la retraite), Boniface, Bovey, Cormier, Duffy, Duncan, Forest-Niesing, Griffin, McIntyre (à la retraite), Moodie, Patterson, Plett et Ravalia

Greffière du comité :

Chantal Cardinal

Analyste et soutien administratif :

Daniele Lafrance (Bibliothèque du Parlement)

Debbie Larocque (adjoindée administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent des droits de la personne (RIDR)

A. Renseignements généraux

Au cours de l'exercice 2019-2020, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a tenu des réunions se rapportant à son ordre de renvoi général, se penchant sur des questions d'importance nationale comme la stérilisation forcée de personnes au Canada et le Programme de protection des passagers. Le comité a entendu le témoignage, entre autres, du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

Le comité a également poursuivi son étude sur les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral. Le Sénat n'a référé aucun projet de loi au comité au cours de cette période.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020

NÉANT

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁴⁰

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	10	18,5	-	25	-
2018-2019	27	48,6	59,25	141	8
2017-2018	24	44,6	42,0	109	4
2016-2017	25	47,3	9,0	90	3
2015-2016	15	26,6	-	49	6

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	11 573 \$
TOTAL	11 573 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Wanda Elaine Thomas Bernard (Groupe des sénateurs indépendants)

⁴⁰ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Vice-présidentes :

L'honorable sénatrice Salma Atallahjan (Parti conservateur du Canada)

L'honorable sénatrice Jane Cordy (libéraux au Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Atallahjan, Bernard, Boyer, Brazeau, Cordy, *Day (ou Mercer), *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Hartling, Ngo, Pate, *Smith (ou Martin), Wells et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Cormier, Kutcher, LaBoucane-Benson, McCallum, Moncion, Petitclerc et White

Greffière du comité :

Barbara Reynolds

Analystes et soutien administratif :

Jean-Philippe Duguay (Bibliothèque du Parlement)

Alexandra Smith (Bibliothèque du Parlement)

Sadaf Noorishad (adjoindte administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (RPRD)

A. Renseignements généraux

En 2019-2020, le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement a présenté un rapport étoffé. Le onzième rapport, intitulé *Privilège parlementaire : d'hier à aujourd'hui*, a été déposé en juin 2019. Ce rapport donne suite au rapport présenté par le comité pendant la législature précédente (*Une question de privilège : Document de travail sur le privilège parlementaire au Canada au XXI^e siècle*) et aborde des questions comme la raison d'être du privilège parlementaire dans une perspective historique, la possibilité pour le Sénat de codifier ses privilèges, et la protection des droits et libertés des tiers face à l'exercice d'un privilège parlementaire.

Après l'adoption du dixième rapport du Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat (tel que modifié), le Comité du Règlement a été autorisé à préparer et à proposer un énoncé de mission et de vocation pour le Sénat et à revoir la totalité des règles procédurales exposées dans le *Règlement du Sénat* et à les réviser de façon à ce qu'elles intègrent les multiples fonctions d'un Sénat moderne. Il a tenu quatre réunions et entendu deux témoins concernant cet ordre de renvoi avant la dissolution de la 42^e législature.

B. Rapport au Sénat en 2019-2020⁴¹

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N ^o de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Onzième	Conformément à l'article 12-7(2)c) du Règlement, étude des ordres et pratiques du Sénat et les privilèges parlementaires	2019-06-20	8	Rapport provisoire intitulé : <i>Privilège parlementaire : d'hier à aujourd'hui</i>

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁴²

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	4	3,7	--	2	1
2018-2019	12	15,2	-	10	1

⁴¹ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

⁴² Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

2017-2018	16	15,5	-	1	5
2016-2017	17	21,0	-	8	3
2015-2016	13	13,2	-	13	4

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

**E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020
(*Membres d'office)**

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Leo Housakos (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Serge Joyal, c.p. (libéraux au Sénat) (à la retraite)

L'honorable sénateur Murray Sinclair (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Cordy, Dalphond, *Day (ou Mercer), Dupuis, Frum, Greene, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Housakos, Joyal, c.p. (à la retraite), McCoy, Ringuette, Seidman, Sinclair, *Smith (ou Martin), Wells, Woo et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Griffin, Maltais (à la retraite) et Poirier

Greffier du comité :

Adam Thompson

Analystes et soutien administratif :

Isabelle Brideau (Bibliothèque du Parlement)

Laurence Brosseau (Bibliothèque du Parlement)

Ginette Ricard (adjointe administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense (SECD)

A. Renseignements généraux

Au début de l'exercice 2019-2020, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a continué à recueillir des témoignages sur le projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu. Après avoir entendu 73 témoins, le comité a présenté son rapport sur le projet de loi avec amendements et observations.

Le comité a ensuite étudié le projet de loi C-59, Loi concernant des questions de sécurité nationale; 43 témoins ont été entendus sur le sujet. Il s'est également penché sur le projet de loi C-77, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois, en accueillant 20 témoins, et sur la teneur du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures, en entendant 8 témoins.

En mai 2019, le comité a publié un rapport intitulé *Le harcèlement et la violence sexuels dans les Forces armées canadiennes*. Le rapport inclut des recommandations du comité à la suite de son étude de six mois sur les comportements sexuels dommageables et inappropriés dans les Forces armées canadiennes (FAC) et l'incidence des changements apportés depuis le lancement de l'Opération HONOUR en 2015.

Le comité a également déposé le rapport intitulé *L'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens* du Sous-comité des anciens combattants en juin 2019.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020⁴³

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Vingt-et-unième	Projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu	2019-04-10	73	Projet de loi C-71, avec amendements et observations
Vingt-deuxième	Projet de loi C-59, Loi concernant des questions de sécurité nationale	2019-05-15	43	Projet de loi C-59, avec amendements et observations
Vingt-troisième	Examiner, afin d'en faire rapport, les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense	2019-05-16	15	Étude spéciale dont découle le rapport provisoire intitulé : <i>Le harcèlement et la violence sexuels dans les Forces armées canadiennes</i>

⁴³ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Vingt-quatrième	Projet de loi C-77, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois	2019-05-29	20	Projet de loi C-77, sans amendement, mais avec observations
Vingt-cinquième	La teneur des éléments des sections 10 et 21 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-06	8	Étude sur la teneur du projet de loi C-97
Vingt-sixième	Étude spéciale sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et leurs familles	2019-06-12	17	Étude spéciale dont découle le rapport provisoire intitulé : <i>L'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens</i>

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁴⁴

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	17	43,6	-	101	6
2018-2019	19	46,4	-	110	5
2017-2018	18	44,8	-	76	7
2016-2017	27	86,4	9,0	159	5
2015-2016	18	48,0	-	105	7

⁴⁴ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	<u>21 688 \$</u>
TOTAL	21 688 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

(*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Gwen Boniface (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Jean-Guy Dagenais (Parti conservateur du Canada)

L'honorable sénateur Terry M. Mercer (libéraux au Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Boniface, Dagenais, *Day (ou Mercer), Gold, Griffin, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), McIntyre (à la retraite), McPhedran, Mercer, Oh, Plett, Pratte (démissionnaire), Richards, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Boehm, Busson, Dasko, Deacon (Nouvelle-Écosse), Frum, Jaffer, Kutcher, Manning, McInnis, Miville-Dechêne, Ngo, Stewart Olsen, Wallin et Wells

Greffier du comité :

Mark Palmer

Analystes et soutien administratif :

Ariel Shapiro (Bibliothèque du Parlement)

Christina Yeung (Bibliothèque du Parlement)

Diane McMartin (adjointe administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Sous-comité des anciens combattants (VEAC)

A. Renseignements généraux

Le Sous-comité des anciens combattants s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2019-2020 pour adopter son rapport intitulé *L'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens*. Le rapport présente l'information recueillie par le sous-comité au sujet de l'utilisation du cannabis à des fins médicales par les anciens combattants canadiens et inclut des recommandations en lien avec cette question. Le rapport a ensuite été adopté par le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense et déposé au Sénat le 12 juin 2019.

B. Rapports au comité permanent en 2019-2020

NÉANT

C. Activités du sous-comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁴⁵

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins
2019-2020	1	0,4	-	-
2018-2019	12	10,2	-	21
2017-2018	6	6,0	-	8
2016-2017	10	8,4	-	16
2015-2016	11	10,5	-	28
2014-2015	18	17,1	-	31

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	2 241 \$
TOTAL	2 241 \$

E. Membres du sous-comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature

Président :

L'honorable sénateur Jean-Guy Dagenais (Parti conservateur du Canada)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Boniface, Dagenais, McIntyre (à la retraite), Mercer et Richards

⁴⁵ Le tableau C (Activités du sous-comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du sous-comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Jaffer et McInnis

Greffier du sous-comité :

Mark Palmer

Analyste et soutien administratif :

Isabelle Lafontaine-Émond (Bibliothèque du Parlement)

Diane McMartin (adjoite administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le sous-comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité de sélection (SELE)

A. Renseignements généraux

Normalement, au début de chaque session, un Comité de sélection est formé afin d'accomplir deux tâches prévues aux articles 12-2(1) et 12-2(2) du *Règlement du Sénat*, de proposer un candidat à la charge de Président intérimaire et pour proposer les candidats aux fonctions de membres des différents comités permanents et comités mixtes permanents. À l'occasion, le comité peut en outre proposer de modifier la composition d'un comité donné. C'est également au Comité de sélection que le *Règlement administratif du Sénat* (chapitre 4:03-2(2)) a délégué la responsabilité de l'attribution des bureaux des sénateurs.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020

NÉANT

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁴⁶

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	1	0,1	-	-
2018-2019	1	0,03	-	-
2017-2018	4	1,1	-	2
2016-2017	3	1,7	-	2
2015-2016	3	0,6	-	4

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020 (*Membres d'office)

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur Donald Neil Plett (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Terry M. Mercer (libéraux au Sénat)

L'honorable sénatrice Pamela Wallin (Groupe des sénateurs indépendants)

⁴⁶ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boniface, Campbell, *Day (ou Mercer), Frum, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Martin, Mercer, Plett, *Smith (ou Martin), Tkachuk (à la retraite), Wallin et *Woo (ou Saint-Germain)

Autre sénatrice ayant participé aux travaux du comité en tant que membre pendant l'exercice 2019-2020 :

L'honorable sénatrice Omidvar

Greffier du comité :

Blair Armitage

Soutien administratif :

Brigitte Martineau (adjointe administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Président :

L'honorable sénateur Yuen Pau Woo (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Carolyn Stewart Olsen (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cordy, Downe, Duncan, *Gold, c.p. (ou Gagné), Omidvar, *Plett (ou Martin), Ringuette, Saint-Germain, Seidman, Stewart Olsen, Verner, c.p., et Woo

Greffière du comité :

Shaila Anwar

Soutien administratif :

Brigitte Martineau (adjointe administrative)

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCl)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a pour mandat d'examiner les projets de loi et les questions qui touchent aux affaires culturelles et aux arts, aux affaires sociales et au travail, à la santé et au bien-être, aux pensions et au logement. Il est aussi responsable de l'étude des questions concernant la condition physique et les sports amateurs, l'emploi et l'immigration, les affaires des consommateurs et les affaires de la jeunesse.

Pendant le printemps 2019, le comité s'est concentré sur l'examen des projets de loi que le Sénat lui avait renvoyés. Il a d'abord étudié le projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh, qu'il a adopté sans amendement.

Ensuite, le comité a terminé son étude du projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires (Loi modifiant le Règlement sur le sang). Sept réunions sur ce projet de loi ont eu lieu à l'exercice précédent. À la suite de témoignages de la part d'experts dans le domaine de la plasmaphérèse, de défenseurs, de groupes de patients et d'éthiciens, le comité a fait rapport au Sénat le 9 avril 2019 en lui recommandant de ne pas poursuivre l'étude de ce projet de loi.

Le comité s'est ensuite penché sur trois projets de loi du gouvernement qui ont été renvoyés par la Chambre des communes pendant la 42^e législature : le projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles, le projet de loi C-83, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et une autre loi, et le projet de loi C-84, Loi modifiant le Code criminel (bestialité et combats d'animaux). Le comité a étudié chacune des mesures législatives et a recommandé 7 amendements au projet de loi C-81 et 11 amendements au projet de loi C-83.

Lors des audiences publiques sur le projet de loi C-81, on a offert l'interprétation simultanée en langage des signes américain (ASL) et en langue des signes du Québec (LSQ). L'ASL et la LSQ ont également été ajoutés ultérieurement aux vidéos présentées sur le service de diffusion en continu du Sénat. Enfin, les mémoires des témoins et une grande partie des documents publics du comité ont été offerts en formats accessibles.

Finalement, le comité a étudié la teneur des éléments de six sections distinctes du projet de loi C-97, une loi d'exécution du budget. Il a déposé un rapport avec observations et recommandations sur la mise en œuvre du projet de loi.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020⁴⁷

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Trente-deuxième	Projet de loi C-376, Loi désignant le mois d'avril comme Mois du patrimoine sikh	2019-04-04	2	Rapport sur le projet de loi C-376
Trente-troisième	Projet de loi S-252, Loi sur les dons de sang volontaires (Loi modifiant le Règlement sur le sang)	2019-04-09	18	Recommandation de ne pas poursuivre l'étude du projet de loi S-252
Trente-quatrième	Projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles	2019-05-07	24	Projet de loi C-81, avec amendement et observations
Trente-cinquième	Projet de loi C-83, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et une autre loi	2019-05-30	27	Projet de loi C-83, avec amendement et observations
Trente-sixième	La teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-06	29	Rapport sur la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97
Trente-septième	Projet de loi C-84, Loi modifiant le Code criminel (bestialité et combats d'animaux)	2019-06-13	8	Projet de loi C-84, avec observations

⁴⁷ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁴⁸

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	18	35,5	-	101	6
2018-2019	40	80,3	-	201	8
2017-2018	47	71,6	4,0	193	13
2016-2017	36	53,1	-	103	8
2015-2016	24	32,2	-	62	6

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	13 244 \$
TOTAL	13 244 \$

**E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020
(*Membres d'office)**

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Présidente :

L'honorable sénatrice Chantal Petitclerc (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Judith Seidman (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Dasko, Deacon (Ontario), *Day (ou Mercer), Eaton (à la retraite), Forest-Niesing, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), Manning, Mégie, Munson, Oh, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Ravalia, Seidman, *Smith (ou Martin) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Boyer, Griffin, Housakos, Kutcher, McInnis, Moncion, Moodie, Pate, Stewart Olsen et Wells

Greffier du comité :

Daniel Charbonneau

⁴⁸ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Analystes et soutien administratif :

Sonya Norris (Bibliothèque du Parlement)

Laura Munn-Rivard (Bibliothèque du Parlement)

Ericka Dupont (adjointe administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité permanent des transports et des communications (TRCM)

A. Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a pour mandat d'examiner les mesures législatives et les questions qui touchent les transports et les communications par voie de terre, d'air, d'eau et d'espace. Il s'occupe également des dossiers du tourisme, des transports publics, du transport maritime et des eaux navigables. Pendant l'exercice 2019-2020, le comité a étudié un certain nombre de mesures législatives.

Pendant la 42^e législature, le comité a terminé son étude du projet de loi C-49, Loi apportant des modifications à la Loi sur les transports au Canada et à d'autres lois concernant les transports ainsi que des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois, et du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique. Le comité a également examiné la teneur des éléments des sections 11, 12, 13 et 14 de la partie 4, et de la sous-section I de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020⁴⁹

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N° de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Seizième	Rapport sur la divulgation non autorisée de documents confidentiels de comités, conformément à l'annexe IV du <i>Règlement du Sénat</i>	2019-05-16	-	Rapport sur la divulgation non autorisée de documents confidentiels de comités
Dix-septième	Projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique	2019-06-03	139	Recommandation de ne pas poursuivre l'étude du projet de loi C-48

⁴⁹ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

Dix-huitième	La teneur des éléments des sections 11, 12, 13 et 14 de la partie 4, et de la sous-section I de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures	2019-06-06	18	Étude sur la teneur des sections 11, 12, 13 et 14 de la partie 4 et de la sous-section I de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97
--------------	---	------------	----	---

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁵⁰

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre d'heures en mission d'information	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	20	44,4	-	139	3
2018-2019	33	50,3	-	104	5
2017-2018	41	61,0	12,3	140	4
2016-2017	50	76,8	17,5	162	4
2015-2016	14	16,2	-	26	6

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	290 390 \$
Dépenses des témoins	<u>43 392 \$</u>
TOTAL	333 782 \$

**E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020
(*Membres d'office)**

1^{re} session, 42^e législature

Suivant l'adoption par le Sénat de la motion, le 20 novembre 2018, sur la composition des comités :

Président :

L'honorable sénateur David Tkachuk (Parti conservateur du Canada) (à la retraite)

⁵⁰ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, de 2015 à 2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Julie Miville-Dechêne (Groupe des sénateurs indépendants)

L'honorable sénateur Dennis Dawson (libéraux au Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Cormier, Dasko, Dawson, *Day (ou Mercer), Gagné, Galvez, *Harder, c.p. (ou Bellemare ou Mitchell), MacDonald, Manning, Miville-Dechêne, Plett, Simons, *Smith (ou Martin), Tkachuk (à la retraite) et *Woo (ou Saint-Germain)

Autres sénateurs ayant participé aux travaux du comité en tant que membres pendant l'exercice 2019-2020 :

Les honorables sénateurs Busson, Dagenais, Duncan, Mégie, Moncion, Neufeld (à la retraite), Oh, Patterson, Poirier, Saint-Germain, Seidman, Stewart Olsen, Tannas et Wells

Greffière du comité :

Joëlle Nadeau

Analystes et soutien administratif :

Jed Chong (Bibliothèque du Parlement)

Zackery Shaver (Bibliothèque du Parlement)

Brigitte Martineau (adjoindte administrative)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement (BIL)

A. Renseignements généraux

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement est autorisé, de par la Loi sur le Parlement du Canada et un ordre de renvoi, à conseiller les Présidents du Sénat et de la Chambre des communes dans l'exercice de leur autorité sur la Bibliothèque du Parlement, et il est habilité à faire des recommandations aux Présidents des deux Chambres concernant la régie de la Bibliothèque et la bonne utilisation des crédits affectés par le Parlement à l'achat de livres, cartes ou autres objets destinés à y être déposés.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020⁵¹

1 ^{re} session, 42 ^e législature				
N ^o de rapport	Ordre de renvoi	Date A-M-J	Nombre de témoins	Contenu
Troisième	Budget principal des dépenses 2019-2020 : crédit 1 sous la rubrique Bibliothèque du Parlement	2019-05-30	5	Budget principal des dépenses 2019-2020 : crédit 1 sous la rubrique Bibliothèque du Parlement

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁵²

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	1	1,3	8	1
2018-2019	6	6,5	16	2
2017-2018	-	-	-	-
2016-2017	-	-	-	-
2015-2016	1	0,08	-	-

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	-
Dépenses des témoins	-
TOTAL	NÉANT

⁵¹ Le tableau B (Rapports au Sénat en 2019-2020) indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020, même si leur comparution remonte à un exercice précédent.

⁵² Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au cours de l'exercice 2019-2020.

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature

Coprésidente :

L'honorable sénatrice Lucie Moncion (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Duffy, Eaton (à la retraite), McInnis, Mercer, et Moncion

Cogreffier du comité :

François Michaud

Analystes et soutien administratif :

Marion Ménard (Bibliothèque du Parlement)

Nicole Sweeney (Bibliothèque du Parlement)

Sadaf Noorishad (adjointe administrative) (jusqu'en septembre 2019)

Jacqueline Sirois (adjointe administrative) (depuis septembre 2019)

Jamey Irwin (adjointe administrative) (depuis septembre 2019)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Comité mixte permanent d'examen de la réglementation (REGS)

A. Renseignements généraux

Le mandat du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, défini dans la *Loi sur les textes réglementaires*, l'autorise à étudier et à examiner minutieusement certains textes réglementaires rédigés après le 31 décembre 1971. En outre, depuis 1980, le Sénat et la Chambre des communes renouvellent, au début de chaque session, un ordre de renvoi qui vient s'ajouter à l'ordre de renvoi statutaire susmentionné afin d'autoriser le comité mixte à étudier les moyens que le Parlement peut utiliser pour mieux surveiller le processus de réglementation du gouvernement. Combinés, les ordres de renvoi statutaire et sessionnel lui confèrent de vastes pouvoirs d'enquête, pour en faire rapport, sur la plupart des aspects du processus réglementaire fédéral. Au cours de l'exercice 2019-2020, le comité a tenu 6 réunions au cours desquelles il a entendu 12 témoins.

B. Rapports au Sénat en 2019-2020

NÉANT

C. Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020⁵³

Exercice	Nombre de réunions	Nombre d'heures de réunion	Nombre de témoins	Nombre de rapports
2019-2020	6	7,6	12	-
2018-2019	14	18,9	20	1
2017-2018	17	22,9	11	-
2016-2017	16	24,5	12	2
2015-2016	4	5,0	-	1

D. Dépenses de l'exercice 2019-2020

(Pour plus de détails, voir la partie III du présent rapport)

Dépenses budgétaires	12 \$
Dépenses des témoins	-
TOTAL	12 \$

E. Membres du comité pendant l'exercice 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature

Coprésident :

L'honorable sénateur Joseph A. Day (libéraux au Sénat) (à la retraite)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Day (à la retraite), Duncan, Mégie et Stewart Olsen

⁵³ Le tableau C (Activités du comité : comparaison sur cinq exercices, 2015-2020) indique le nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice 2019-2020.

Cogreffier du comité :
François Michaud

Analystes et soutien administratif :

Shawn Abel (Bibliothèque du Parlement)
Penny Becklumb (Bibliothèque du Parlement) (jusqu'en septembre 2019)
Geoffrey Hilton (Bibliothèque du Parlement)
Cynthia Kirkby (Bibliothèque du Parlement)
Geneviève Pilon (Bibliothèque du Parlement)
Sadaf Noorishad (adjointe administrative) (jusqu'en septembre 2019)
Jacqueline Sirois (adjointe administrative) (depuis septembre 2019)
Jamey Irwin (adjointe administrative) (depuis septembre 2019)

1^{re} session, 43^e législature

Le comité n'a pas été formé pendant cette période.

Partie III — Dépenses des comités

Rapport détaillé sur les dépenses des comités pour 2019-2020

Les comités sénatoriaux peuvent présenter une demande de budget, par exemple pour retenir les services de rédacteurs, de réviseurs ou de conseillers en communication, ou pour effectuer des déplacements. Ces budgets doivent être approuvés par le Sénat (colonne A). En outre, certaines dépenses sont portées à un budget central géré par la Direction des comités. Il s'agit, notamment, des coûts des vidéoconférences et des frais de déplacement des témoins, qui figurent tous deux dans la colonne B ci-dessous. D'autres dépenses portées à ce budget central figurent dans la colonne C. Il s'agit des frais postaux en général, des dépenses pour les cafés, les thés, les jus, les collations et les goûters légers servis lors des réunions des comités à Ottawa, et des frais de vaccination occasionnés par les déplacements des comités.

Réunions et dépenses, 2015-2020

Exercice	Nombre de réunions	Total des comités du Sénat (A)	Dépenses des témoins (B)	Autres dépenses (C)	Total des dépenses (A+B+C)
2019-2020	287	548 129 \$	255 733 \$	1 793 \$	805 655 \$
2018-2019	570	669 951 \$	452 843 \$	2 176 \$	1 124 970 \$
2017-2018	608	836 424 \$	384 081 \$	101 655 \$	1 322 160 \$
2016-2017	601	903 558 \$	360 857 \$	101 916 \$	1 366 331 \$
2015-2016	336	85 566 \$	169 531 \$	58 225 \$	313 322 \$

Définition des catégories courantes

Le tableau suivant présente le budget et les dépenses réelles de chaque comité, réparties entre les dépenses qui ne sont pas liées aux déplacements du comité (« dépenses générales ») et celles associées aux déplacements du comité (« activité »). Les dépenses sont en outre ventilées selon les trois catégories courantes suivantes :

1. **services professionnels et autres** (y compris l'aide à la recherche, les conseillers spécialisés, les services de sténographie et de transcription ainsi que les frais d'accueil);
2. **transports, hébergement et frais de séjour** (y compris le transport aérien, les hôtels, les indemnités journalières, les repas de travail à l'extérieur d'Ottawa et le transport terrestre);
3. **autres dépenses** (y compris les frais de messagerie, la location de salles de réunion, le matériel de sténographie et d'interprétation, ainsi que les services d'imprimerie).

Rapport des budgets et des dépenses des comités pour 2019-2020

Nom du comité 1 ^{re} session, 42 ^e législature	BUDGET		DÉPENSES			
	Budget total	Budget	Services professionnels et autres	Transport, hébergement et frais de séjour	Autres dépenses	Dépenses totales
Agriculture et forêts						
Étude spéciale – Secteur alimentaire	16 090					
<i>Activité 1: Charlottetown</i>		16 090	-	9 490	6 600	16 090
TOTAL	16 090	16 090	-	9 490	6 600	16 090
Arctique						
Étude spéciale – Changements en Arctique	6 500					
<i>Dépenses générales</i>		6 500	3 131	-	-	3 131
TOTAL	6 500	6 500	3 131	-	-	3 131
Énergie, environnement et ressources naturelles						
Législation	492 092					
<i>Activité 1: L'Ouest canadien</i>		280 888	25 250	229 738	25 900	280 888
<i>Activité 2: L'Est canadien</i>		211 204	18 000	173 504	19 700	211 204
TOTAL	492 092	492 092	43 250	403 242	45 600	492 092
Examen de la réglementation (mixte)***						
Comité mixte	2 250					
<i>Dépenses générales</i>		2 250	-	-	12	12
TOTAL	2 250	2 250	-	-	12	12
Peuples autochtones						
Étude spéciale – Premières Nations, Inuits et Métis	1 850					
<i>Dépenses générales</i>		1 850	975	-	-	975

TOTAL	1 850	1 850	975	-	-	975
Transport et communications						
Mesures législatives	290 390					
<i>Activité 1: Prince Rupert & Terrace</i>		136 640	9 000	109 340	18 300	136 640
<i>Activité 2: Alberta & Saskatchewan</i>		153 750	12 300	116 900	24 550	153 750
TOTAL	290 390	290 390	21 300	226 240	42 850	290 390
TOTAL 42-1**	809 172	809 172	68 656	638 972	95 062	802 690

*Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

**Veuillez noter qu'il n'y a pas de dépenses pour la 1^{re} session, 43^e législature.

***Veuillez noter que les budgets des comités mixtes sont financés à 70 % par la Chambre des communes et à 30 % par le Sénat. Les montants indiqués dans le tableau représentent la portion du budget et des dépenses revenant au Sénat.

Ventilation des dépenses pour les témoins et les vidéoconférences pour 2019-2020

1^{re} session, 42^e législature

	TOTAL	MONTANT
Affaires étrangères et commerce international	17 483	
<i>Mesures législatives</i>		13 279
<i>Étude spéciale – Incidence et utilisation de la culture et des arts dans la politique étrangère et la diplomatie</i>		4 204
Affaires juridiques et constitutionnelles	20 256	
<i>Mesures législatives</i>		20 256
Affaires sociales, sciences et technologie	66 362	
<i>Mesures législatives</i>		63 225
<i>Étude spéciale – Les questions pouvant concernant les affaires sociales, les sciences et la technologie en général</i>		3 138
Agriculture et forêts	58 701	
<i>Mesures législatives</i>		13 565
<i>Étude spéciale – Changements climatiques</i>		140
<i>Étude spéciale – Les questions relatives à l'agriculture et aux forêts en général</i>		11 339
<i>Étude spéciale – Valeur ajoutée</i>		33 656
Anciens combattants (sous-comité)	2 807	
<i>Mesures législatives</i>		2 807
Arctique (spécial)	31 547	
<i>Mesures législatives</i>		16 939
<i>Étude spéciale – Changements importants et rapides qui se produisent dans l'Arctique</i>		14 608
Banques et commerce	8 649	
<i>Mesures législatives</i>		7 286
<i>Étude spéciale – Enjeux émergents</i>		1 363
Droits de la personne	18 929	
<i>Mesures législatives</i>		15 431
<i>Étude spéciale – Prisonniers dans le système correctionnel</i>		3 498
Énergie, environnement et ressources naturelles	13 055	
<i>Mesures législatives</i>		9 364
<i>Étude spéciale – Faibles émissions de carbone</i>		2 116
<i>Étude spéciale – Nouvelles questions liées à son mandat</i>		1 575
Éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs	1 963	
<i>Mesures législatives</i>		197
<i>Étude spéciale – Les questions relatives au Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs</i>		1 766
Finances nationales	12 696	

Mesures législatives		9 699
Étude spéciale – Infrastructure		2 997
Langues officielles	11 650	
Mesures législatives		581
Étude spéciale – Modernisation de la Loi sur les langues officielles		11 069
Pêches et océans	10 848	
Mesures législatives		7486
Étude spéciale – Recherche et sauvetage maritimes		1 644
Étude spéciale – Cadre stratégique		1 718
Peuples autochtones	26 676	
Mesures législatives		5 996
Étude spéciale – Nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis		20 536
Étude spéciale – Responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis		144
Règlement, procédure et droits du Parlement	2 851	
Mesures législatives		2 851
Ressources humaines (sous-comité)	3 370	
Mesures législatives		3 370
Secteur de la bienfaisance (spécial)	72 984	
Mesures législatives		72 984
Sécurité nationale et défense	37 446	
Mesures législatives		27 024
Étude spéciale – Politiques en matière de sécurité nationale et de défense		10 421
Transport et communications	32 570	
Mesures législatives		26 431
Étude spéciale – Véhicules automatisés		280
Étude spéciale – Modernisation de la législation canadienne sur les télécommunications		5 308
Étude spéciale – Lettres ministérielles		551
TOTAL 42-1	450 843	450 843

* Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1^{re} session, 43^e législature

	TOTAL	MONTANT
Éthique et conflits d'intérêts	832	
Mesures législatives		832
Peuples autochtones	834	
Mesures législatives		834
TOTAL 43-1	1 667	1 667

* Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.